

100844-001

RÉSOLUTION DES CONFLITS LIÉS À L'EAU PAR LA COMMUNICATION PARTICIPATIVE DANS LE BASSIN DU NAKANBÉ AU BURKINA FASO

RAPPORT FINAL



PROJET CEDRES-L'INDUSTRIELLE DE L'ENVIRONNEMENT
Université de Ouagadougou
03 b.p. 7164, Ouagadougou 03
Burkina Faso

Présenté au

Recherches pour le Développement International (CRDI)

Septembre 2003

ARCHIV
119007
v. 1

RÉSOLUTION DES CONFLITS LIÉS A L'EAU PAR LA COMMUNICATION PARTICIPATIVE DANS LE BASSIN DU NAKANBÉ AU BURKINA FASO

SYNTHÈSE DU RAPPORT FINAL

**PRÉSENTÉ
AU
CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL (CRDI)**

PAR :

**Nlombi KIBI, *ing. For., M.B.A., Ph.D.*
Chercheur principal du projet GUCRE**

et

**Dr. Karidia SANON, *Économiste*
Chercheur principal Adjointe du projet GUCRE
Ramatou TRAORÉ, *Sociologue***

Chargée des aspects sociologiques du projet GUCRE

Honoré-Pascal TANDAMBA, *Technicien supérieur*

Chargé des travaux techniques et de l'animation en milieu villageois

**Superviseur scientifique : Prof. Taladidia THIOMBIANO, *Économiste, Maître
de conférences à l'Université de Ouagadougou***

**PROJET CEDRES-L'INDUSTRIELLE DE L'ENVIRONNEMENT
Université de Ouagadougou
03 B.P. 7164, Ouagadougou 03
Burkina Faso**

Septembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	I
AVANT PROPOS	II
REMERCIEMENTS.....	IV
INTRODUCTION.....	1
1. DÉFINITION DE LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE	4
1.1 Les sites de réalisation du projet.....	4
1.2 La problématique des usages conflictuels des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé	10
1.3 Objectifs poursuivis par l'étude.....	13
2. L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	14
3. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS	21
4. QUELQUES SITUATIONS, TÉMOIGNAGES ET FAITS SAILLANTS DANS QUELQUES VILLAGES-TYPES	23
4.1 Le cas du village Silmiougou.....	23
4.2 Le cas de Bagre-Centre	24
4.3 Le cas du village KORA	25
5. SITUATIONS SPÉCIALES VÉCUES SUR LE TERRAIN	26
5.1 Le récit du village Kora.....	26
5.2 Le récit du village Silmiougou.....	30
6. LES SUITES À DONNER AU PROJET GUCRE.....	33
CONCLUSION	37
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	39

Avant propos

Le rapport final présente la démarche et les résultats globaux obtenus dans le cadre de la réalisation du projet « *Gestion des Usages Conflictuels des Ressources en Eau dans le bassin du Nakanbé* » au Burkina Faso (GUCRE) et de sa deuxième phase intitulée « *Résolution des Conflits liés à l'Eau par la Communication Participative dans le bassin du Nakanbé* ».

Notre ambition en rédigeant ce rapport résumant les deux phases du projet GUCRE est double : (1) présenter une nouvelle démarche méthodologique de résolution des conflits liés à l'eau en milieu rural, semi-urbain et urbain, dans la perspective de permettre aux intervenants du secteur de l'eau dans les pays aux prises avec cette problématique de l'utiliser; (2) diffuser les résultats d'application obtenus dans le cas de quelques villages du bassin hydrographique du Nakanbé au Burkina Faso.

En effet, les quatre années de réalisation du projet GUCRE (juillet 1999-juin 2003) ont permis d'expérimenter avec succès un travail scientifique conjoint entre deux structures de recherches universitaires, le Centre d'Étude, de Documentation et de Recherches en Économie Sociale (CEDRES) de l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso et l'Industrielle de l'Environnement Inc. de l'INRS-Eau-Terre et Environnement/Université du Québec au Canada, dans la résolution d'une problématique qui se pose avec acuité dans le bassin hydrographique du Nakanbé, ailleurs dans les autres bassins hydrographiques du Burkina Faso et dans d'autres pays du Sahel, à savoir les conflits liés à l'eau en milieu rural, semi-urbain et urbain.

Compte tenu de la complexité de la problématique étudiée notamment dans l'interférence du vécu et de la nature des conflits qui se vivent entre les petits, moyens et grands usagers au niveau des grands hydrosystèmes ou entre les petits et les moyens usagers autour des points d'eau villageois, principalement les forages, dès le départ l'utilisation d'une approche participative semblait être le mécanisme le plus approprié qui permettrait l'implication des parties prenantes concernées à l'ensemble de la démarche. Contrairement aux approches dites traditionnelles, centralisées et technocratiques, l'approche participative préconisée dans le cadre de cette étude permet de tenir compte des aspirations, susceptibilités et points de vue de l'ensemble des parties prenantes. Elle favorise surtout une circulation d'informations de manière interactive, met l'accent sur le dialogue réalisé par le truchement d'un partage sincère et volontaire d'informations, d'expériences, de savoirs et de techniques. En plus, si elle est bien implantée, cette approche favorise le développement de capacités au niveau des parties prenantes communautaires notamment en matière d'organisation et de participation au processus de prise de décision.

La Recherche-Action¹, facilitant l'exploration de plusieurs méthodes participatives dans la résolution des conflits liés à l'eau, a permis d'aboutir à l'élaboration d'une nouvelle méthodologie dénommée « *Approche d'Aide à la Décision Participative de Résolution des Conflits liés à l'Eau* ».

¹ Ce processus permet de vérifier certaines hypothèses et aspects théoriques, qui autrement prendraient plus de temps.

Dans le cas des 19 villages du bassin du Nakanbé choisis dans le cadre de cette étude, l'application de cette méthodologie a permis à l'équipe de projet et à l'ensemble des parties prenantes concernées de définir et de valider les conflits liés à l'eau. Ces conflits peuvent être liés à l'ethnie, à la religion, aux croyances sociales (conflits de nature sociale); à la disponibilité de l'eau en quantité et qualité en rapport avec les infrastructures d'eau disponibles (conflits de nature technique). Ils peuvent également être de nature socio-sanitaire, à savoir, implicitement liés à l'hygiène du milieu, à la malnutrition et à la présence des maladies d'origine hydrique (maladies liées à l'eau). Les résultats obtenus montrent que les solutions applicables proposées et décidées par l'ensemble des parties prenantes touchent principalement les changements de mentalités, d'habitudes et de comportements des individus, ainsi que la restructuration des entités de gestion des ressources en eau existantes, appelées communément les Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE). Après implantation de ces solutions dans les villages du projet, il y a actuellement de moins en moins de conflits autour des points d'eau, en plus d'une meilleure appropriation des infrastructures d'eau du village par les population, un meilleur partage des ressources en eau disponibles entre les usagers et évidemment, moins des conflits entre les usagers.

Ce rapport pouvant également être très utile aux intervenants du secteur de l'eau en Afrique subsaharienne, vise à décrire toutes les étapes de la méthodologie de résolution des conflits liés à l'eau développée dans le cadre de cette étude. Cette méthodologie qui s'appuie sur une stratégie de communication participative, facilitant l'application de toutes les étapes, a l'avantage majeur d'être adaptable à plusieurs situations problématiques des conflits liés à l'eau et est transférable d'une zone ou d'une région à une autre en tenant compte du contexte socioculturel.

Nous espérons que cette expérience enrichissante inciterait les intervenants du secteur de l'eau au Burkina Faso et dans les autres pays sahélien, surtout en milieu rural, d'utiliser les approches participatives comme mécanisme de gestion des ressources en eau.

REMERCIEMENTS

Les deux phases du projet intitulées respectivement « **Gestion des Usages Conflictuels des Ressources en Eau dans le bassin du Nakanbé** » (première phase : juillet 1999-juin 2001) et « **Résolution des conflits d'usages des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé au Burkina Faso** » (deuxième phase² - juillet 2001-juin 2003) ne pouvaient se réaliser sans un financement adéquat du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) que nous remercions très sincèrement ici, pour nous avoir fait confiance depuis les cinq dernières années, incluant l'atelier de définition du projet tenu à Ouagadougou en juillet 1998.

Nos premiers remerciements s'adressent tout particulièrement au Dr. Guy Bessette du CRDI, qui, dès le départ, a accepté l'idée de réaliser le projet avec une gestion conjointe entre le Centre d'Étude, de Documentation et de Recherches en Economie Sociale (CEDRES) de l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso et l'Industrielle de l'Environnement inc., de l'INRS-Eau-Terre et Environnement - Université du Québec-Canada. Il a beaucoup œuvré à sa réussite sur le plan du contenu, de la démarche scientifique et des actions concrètes à poser. Il est l'un des artisans de la réussite du projet, puisqu'il a agi avec deux chapeaux, celui du superviseur du projet pour le CRDI, mais également avec le chapeau d'un conseiller. Avec lui, nous remercions également le professeur Jean-Louis Sasseville de l'INRS-Eau-Terre et Environnement qui, à titre de Directeur Général de l'Industrielle de l'Environnement au début du projet, a également été notre conseiller scientifique, Mme Raymonde Tremblay, comme administrative du projet à l'Industrielle de l'Environnement et qui a également participé aux travaux de la Table Ronde sur les parties prenantes de Ouagadougou en septembre 2000 à titre d'intervenante sur les aspects socio-sanitaires.

Nous adressons également nos remerciements aux personnes ci-après qui ont effectuées des mandats spécifiques dans le cadre de la réalisation des activités du projet GUCRE. Il s'agit de : Mr. THIOMBIANO Jérôme, chef du programme Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina (GIRE), personne-ressource concernant la synergie entre la GIRE et le projet GUCRE; Dr. Somé Léopold du CNRST-INERA; Mr. Athanase Compaoré, actuel président du GWP/WAWP; Mr. Ouedraogo François, chargé de la cartographie au MAHRH; Mr. Ouedraogo Innocent, ancien DIRH du MAHRH et actuel membre de l'équipe du programme GIRE; le professeur Alain Nindaoua Savadogo, Directeur du Laboratoire de Recherche en Hydrogéologie-UFR-Sciences et Techniques de Université de Ouagadougou et ses collaborateurs Dr. Bazie Pibgnina et Koussoubé Youssouf ; Dr. Koné Nicolas chercheur à l'INERA; Dr. Jean Noël Poda, chercheur à l'IRSS du CNRST; Dr. Thiombiano Lamourdia, chercheur au CNRST; Prof. Gadiaga Dembo de l'UFR-Sciences Économiques et de Gestion et chercheur au CEDRES; Prof. Babacar Dieng, ancien directeur des études de l'EIER et Dr. Kokou, Chimiste et professeur, ainsi que Mr. Denis Zougrana, tous les trois œuvrant auprès du Groupe EIER-ESTHERde Ouagadougou.

² Cette deuxième phase a également bénéficié d'un financement d'appoint par le du Programme d'Appui aux Communications Sociales (PACS) et du Fonds Canadien d'Initiatives Locales (FCIL), deux programmes financés par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) du Canada.

Parmi les personnes à remercier, nous ne pouvons oublier le professeur Soulama Souleymane, directeur du CEDRES; le professeur Jean-Marc Martel de la faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval qui a agi à titre de conseiller scientifique sur les méthodes multicritères; le Dr. Innocent Butaré du CRDI-Dakar, pour avoir accepté, malgré ces multiples occupations, à participer à la Table Ronde sur les parties prenantes tenue à Ouagadougou, ainsi que son excellence, Mr. Jules Savaria, ancien ambassadeur du Canada au Burkina Faso, pour son soutien au projet et sa participation à la Table Ronde de Ouagadougou; Mr. Jacques Gauthier, consultant au programme Eau-Terre et Vie du CRDI, à titre de conseiller sur les outils de communication et de valorisation de savoirs-faire et qui travaille à la diffusion à plus large échelle de nos travaux.

Nous remercions également toutes les institutions qui ont également épaulé la réalisation du projet GUCRE, dont principalement le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques dont fait partie l'ancien Ministère de l'Environnement et de l'Eau (MEE) du Burkina Faso. Les gestionnaires du Programme GIRE nous ont facilité la tâche et trouver pour le projet, plusieurs collaborateurs parmi les fonctionnaires des différents ministères; au CNRST (IRSS et INERA) dont plusieurs chercheurs ont collaboré à la réalisation du projet. Parmi d'autres institutions, nous citons la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) qui a facilité la tâche à l'équipe de projet au niveau des travaux terrain dans le sous-bassin du barrage de Bagré; l'ONEA, la SONABEL, l'INSD et l'IGB, APLB, etc. qui ont également apporté une grande contribution à la réalisation des travaux sur le terrain et qui ont collaboré sur divers aspects du projet.

Aux autorités politiques et administratives dans les provinces et départements abritant le projet; les Hauts Commissaires, les Préfets et les autres dignitaires qui nous permis d'œuvrer dans leur terroir et de participer (cas des préfets de Loumbila, de Bagré et de Kongoussi) à la Table Ronde sur les parties prenantes de Ouagadougou; aux délégués de villages, chefs de village, chefs de terre qui ont logés et nourris les membres de l'équipe de projet et faciliter les démarches de réalisation du projet ou encore à titre de parties prenantes dans la démarche de réalisation de projet.

Les travaux terrain ont pu être réalisés avec succès grâce aux enquêteurs, animateurs/trices et aux personnes antennes. Il s'agit de Mrs Gambéré Thierry Jules, Combéré Marcel, Alidou Compaoré, Mlles Nicole Ky et Judith Kabré (enquêteurs, animateurs/trices; sous-bassin de Massili-Loumbila); Mrs Sorgho Pascal et Soré Gomsida, Mme Sawadogo Bernadette (enquêteurs, animateurs/trices, sous-bassin du barrage de Bagré), Mr. Savadogo Germain et Mme Ouédraogo Béatrice, enquêteurs, animateurs/trices, sous-bassin du lac Bam). L'équipe du projet remercie vivement ces personnes qui ont travaillé dans des conditions parfois très difficiles sur le terrain.

Enfin, notre approche participative n'aurait eu aucune chance de réussir sans la participation des populations communautaires et les autres parties prenantes que nous remercions très sincèrement ici : les paysans, surtout les femmes et les jeunes filles, les personnes antennes, les personnes-ressources dans les villages, les chercheurs, fonctionnaires, techniciens et employés des différents ministères, ONG, projets et programmes qui ont collaboré depuis le début du projet à des longues et nombreuses enquêtes, discussions de groupes, rencontres-causeries, séances d'information participatives et aux travaux de réhabilitation de quelques ouvrages d'eau dans quelques villages.

Introduction

Au Burkina Faso, les pluies constituent la seule source d'apport extérieur d'eau que l'on retrouve dans les eaux de surface (cours d'eau, lacs, bas-fonds, retenues d'eau) et les eaux souterraines (puits et forages). Sur le plan hydrographique, le Burkina Faso est drainé essentiellement par quatre grands bassins-versants : le bassin du fleuve Niger, le bassin du fleuve Nakanbé, le bassin du Mouhoun et le bassin de la Comoé.

L'eau étant la principale ressource dont dépendent les activités socio-économiques, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en eau potable; de l'agriculture pluviale, de l'irrigation des terres agricoles, du maraîchage, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat, de la production d'hydroélectricité, des activités industrielles et minières, des activités de la petite production villageoise, l'adage populaire « *l'eau c'est la vie* » prend toute sa dimension et sa signification profonde dans ce pays sahélien où cette ressource vitale se raréfie de plus en plus d'année en année.

À cause de la rareté de l'eau, la gestion du peu des ressources en eau disponibles doit être envisagée de manière globale et intégrée en considérant l'ensemble des usages. Malheureusement certains intérêts économiques, politiques, sociaux et autres souvent divergents et contradictoires génèrent des situations conflictuelles entre les usages et entre les usagers des ressources en eau, parfois même entre les deux. C'est ce que nous appelons par "**la problématique des usages conflictuels des ressources en eau**"³.

Selon les résultats de l'atelier de travail tenu du 7 au 9 juillet 1998 à Ouagadougou sur la problématique des usages conflictuels des ressources en eau au Burkina Faso, c'est dans le bassin hydrographique du Nakanbé qu'elle se pose intensément et ce dernier a donc été choisi comme zone d'étude.

Les recherches préliminaires, ainsi que les investigations menées par l'équipe de recherche sur le terrain ont montré que les interférences entre la nature et le vécu des conflits entre les petits, les moyens et les grands usagers autour des grands hydrosystèmes ou entre les petits et les moyens usagers autour des points d'eau villageois, principalement autour des forages rendent cette problématique complexe et difficile à cerner.

Pour parvenir à solutionner cette problématique, dès le départ, l'équipe de recherche a considéré la perspective de trouver un mécanisme de gestion collective qui permettrait de considérer les aspirations, les susceptibilités et les points de vue de l'ensemble des parties prenantes comme base conceptuelle et méthodologique de l'ensemble du processus à mettre en œuvre. Les approches traditionnelles, centralisées et technocratiques, jusque-là largement utilisées dans la gestion des ressources en eau n'étant pas appropriées dans ce contexte précis, l'utilisation d'une approche participative qui permettrait l'implication des parties prenantes à l'ensemble de la démarche, principalement dans le processus de prise de décision, devenait indispensable et plus appropriée.

³ Par définition, un conflit d'usages (potentiel ou réel), résulte proprement dit de la pression inconsidérée des usagers sur la ressource eau, qui découle des intérêts à priori contradictoires ou divergents et en absence des règles de gestion, et d'un cadre juridique, administratif ou coutumier approprié de concertation des usagers, dans le cas d'une confrontation directe entre les usagers. Dans le même ordre d'idées, les usages de l'eau se regroupent sur le plan macro-économique en secteurs d'utilisation dont les demandes unitaires en quantité et qualité diffèrent largement d'un secteur à un autre. Le projet se limite aux conflits entre différents usages et usagers à l'intérieur d'un même pays par opposition aux conflits extérieurs, d'un pays à un autre.

L'approche participative préconisée dans le cadre de cette étude devrait normalement favoriser une circulation d'informations à double sens et mettre l'accent sur le dialogue entre les divers usagers. Elle devrait également favoriser le développement de capacités en matières d'organisation, de participation et de prise de décisions.

La Recherche-Action facilitant l'exploration et l'exploitation de plusieurs scénarios participatifs, l'objet principal de cette étude était de concevoir, sur la base des concepts théoriques et empiriques, une nouvelle méthodologie participative de résolution des conflits liés à l'eau. Les différentes étapes de cette méthodologie dénommée « *Approche d'Aide à la Décision Participative de résolution des conflits liés à l'eau* », développées par la « Recherche-Action » par l'équipe de recherche avec la participation de l'ensemble des parties prenantes, ont permis principalement à celles-ci à identifier et à définir les conflits; à proposer des solutions et à participer à l'implantation desdites solutions.

Deux grandes catégories d'usagers étaient prises en compte dans ces circonstances, à savoir, les grands usagers et les petits et moyens usagers⁴.

Dans le cadre de la réalisation du projet GUCRE, le cas des conflits concernant les grands usagers s'était limité à la conception des approches de résolution portant sur des enquêtes terrain et les analyses préliminaires des résultats. Il s'agissait de l'élaboration de quelques principes généraux portant sur la définition de conflits potentiels ou réels entre les gros usagers présents dans les grands hydrosystèmes, ainsi que les différentes catégories de conflits issus des interactions entre les gros, les moyens et les petits usagers, ainsi que l'identification de quelques scénarios de solutions. Plusieurs conflits réels et potentiels identifiés, ainsi que quelques scénarios de solutions continueraient à être approfondis dans le cadre de la mise en œuvre du Programme « Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) » de l'actuel Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH).

Dans le cas des petits et moyens usagers, lequel a constitué l'axe principal de nos recherches sur le terrain, les conflits identifiés et définis peuvent être liés à l'ethnie, à la religion ou aux croyances sociales (conflits de nature sociale); à la disponibilité de l'eau en quantité et qualité en rapport avec les infrastructures d'eau disponibles (conflits de nature technique). Ils peuvent également être implicitement liés à l'hygiène du milieu, à la présence des maladies d'origine hydrique et à la malnutrition (conflits de nature socio-sanitaire). Les solutions proposées par l'ensemble des parties prenantes ont également été regroupées en trois catégories également : (i) les solutions concernant le changement de mentalités, d'habitudes et de comportements des usagers; (ii) les solutions concernant la restructuration de Comités de Gestion de Points d'Eau (CGPE); (iii) les solutions d'accompagnement, portant principalement sur la réhabilitation et l'implantation de quelques infrastructures hydrauliques, principalement les forages.

⁴ *Les usagers de la ressource eau, étant entendu ici comme l'ensemble des personnes physiques et morales situées dans un bassin hydrographique bien défini. Sur le plan structurel, il peut être utile dans certaines circonstances de faire la distinction entre « usager » et « utilisateur » de la ressource eau. En effet l'utilisateur (par exemple une usine de fabrication de boisson gazeuse) transforme une certaine quantité de la ressource eau pour la fabrication d'un bien donné, et ne restitue qu'une partie négligeable de l'eau à la source d'origine; tandis que l'usager, concernant par exemple la pêche, utilise la ressource eau comme un support pour la production d'un bien donné avec une restitution significative de la quantité prélevée à la source d'origine et sans changer de manière notable la qualité de la ressource eau. Ainsi, selon que le conflit d'usage se présente entre deux usagers, deux utilisateurs ou entre un utilisateur et un usager, le conflit sera plus ou moins intense avec une gestion plus difficile du type de conflits.*

Compte tenu de diverses contraintes, quelques solutions seulement ont été implantées dans chacun des villages.

Les résultats palpables obtenus ou attendus, après l'implantation desdites solutions sont les suivants : (1) amélioration de l'accès, de la disponibilité et de la qualité des ressources en eau principalement pour les populations en milieu rural dans la perspective de satisfaire leurs besoins socio-économiques et socio-sanitaires; (2) atténuation ou élimination des conflits potentiels et réels qui se vivent entre les usagers ; (3) appropriation des points d'eau existants ; (4) création d'un climat de confiance entre les usagers qui favoriserait les échanges et les discussions sur les problèmes d'eau dans le but d'éviter de retomber dans les mêmes conflits.

De manière générale il est également possible de capitaliser les savoirs-faire induits pour les transférer à l'aide des stratégies de communication dans d'autres bassins hydrographiques du Burkina Faso et pourquoi pas dans d'autres pays du Sahel qui sont aux prises avec les mêmes types de problèmes.

Ce rapport est divisé en sept chapitres. Le premier chapitre présente la définition de la problématique de recherche. Le deuxième chapitre présente l'approche méthodologique de l'étude et le troisième chapitre présente les principaux résultats de l'étude. Les quatrième et cinquième chapitres présentent respectivement, les Principaux résultats et Quelques situations témoignages et faits saillants dans quelques villages du projet. Enfin le dernier chapitre de ce rapport synthèse, porte sur les suites à donner au projet GUCRE.

1. Définition de la problématique de recherche

Cette partie est divisée en deux sections : (1) Les sites de réalisation de l'étude et ; (2) La problématique des conflits liés à l'eau en milieu rural.

1.1 Les sites de réalisation du projet

Le territoire couvert par le bassin du fleuve Nakanbé étant d'environ 33,000 km² et drainant les eaux de près de vingt et deux (22) provinces du Burkina Faso, comprenant la ville de Ouagadougou, ne pouvant collecter des données sur les conflits liés à l'eau sur toute l'étendue du bassin, nous avons élaboré un plan d'échantillonnage.

Dans ce plan d'échantillonnage, le bassin du Nakanbé a été divisé en trois zones, en fonction de trois hydrosystèmes focaux. Il s'agit : (1) de la zone autour du sous-bassin ayant le lac Bam comme hydrosystème focal; (2) la zone autour du sous-bassin ayant le barrage de Babré comme hydrosystème focal et; (3) la zone autour du sous-bassin, ayant comme hydrosystème focal, le barrage de Loumbila. Dans chacun de ces zones, en considérant les petits et moyens usagers, nous avons considéré un nombre limite de villages, où potentiellement les conflits d'usages peuvent se poser, en vue de faciliter leurs définitions et de comprendre les enjeux en présence.

Pour ce faire, les villages faisant partie du bassin du Nakanbé ont été répertoriés en vue d'une stratification en fonction des variables liées aux infrastructures hydrauliques, à la population, à la distance à parcourir, à l'accessibilité, aux activités socioéconomiques liées à l'eau, à l'existence d'associations des femmes, etc. En plus de ces critères de base, la distance de villages par rapport à l'hydrosystème de référence a été considérée comme un critère de stratification additionnel, dans le but d'évaluer si les conflits se vivent différemment selon l'éloignement ou la proximité du village d'un des hydrosystèmes focaux. Ainsi, quatre strates ont ainsi été définies par rapport à ce critère spécifique : Les villages riverains, à savoir, les villages qui côtoient directement l'hydrosystème de référence ; les villages situés dans un rayon de 5 kilomètres par rapport à l'hydrosystème de référence; les villages situés dans un rayon entre 10 et 15 kilomètres par rapport à l'hydrosystème de référence; les villages situés dans un rayon de 25 kilomètres par rapport à l'hydrosystème de référence.

Pour les trois zones d'étude, un village a été retenu dans chaque strate sur la base des critères ci-dessus dont les combinaisons sont susceptibles de tomber sur des zones des conflits d'usages potentiels.

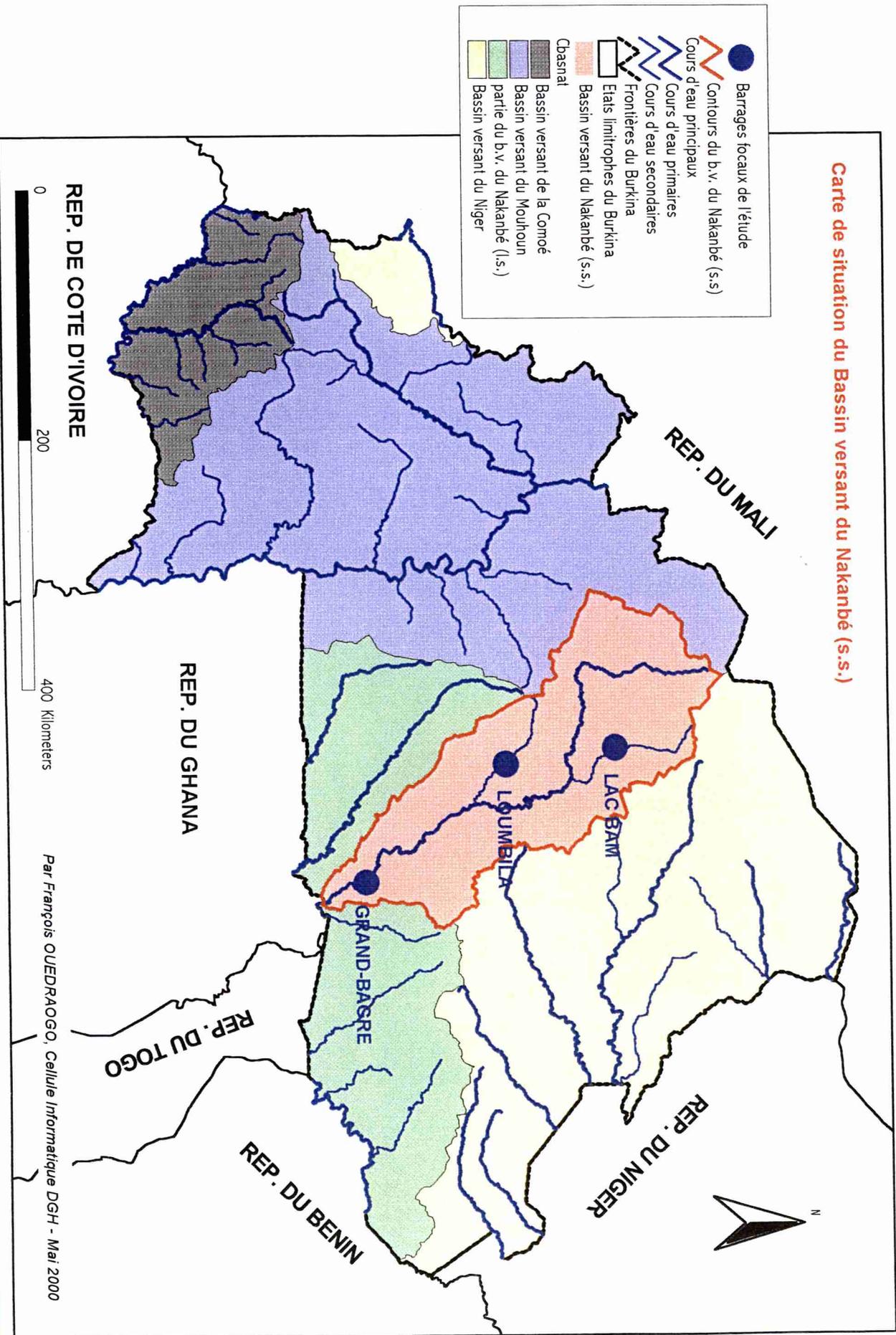
Ainsi, les villages échantillonnés sont présentés au tableau 1. Les cartes 1, 2, 3 et 4 présentent le bassin du Nakanbé, les zones échantillons et les villages enquêtés dans les trois sous-bassins.

Tableau 1 : Les villages échantillonnés

Zones :	Villages
Autour du Sous-bassin de Massili-Loumbila	<ul style="list-style-type: none"> • Le village Nabdogo (village riverain du barrage) • Le village Goué (environ 6 kilomètres du barrage) • Le village Goundry (environ 13 kilomètres du barrage) • Le village Silmiougou (environ 22 kilomètres du barrage)
Autour du sous-bassin du lac Bam	<ul style="list-style-type: none"> • Le village Kora (village riverain du lac) • Le village Sorgo (environ 8 kilomètres du lac) • Le village Loaga (environ 18 kilomètres du lac) • Le village Sakou (environ 20 kilomètres du lac)
Autour du sous-bassin du barrage de Bagré	<ul style="list-style-type: none"> • Un « village Bagré » de la Maîtrise d'ouvrage de Bagré V2 rive droite (villages riverains du barrage) Bankako. • Le village Bagré I (environ 6 kilomètres du barrage) composé en quartiers qui se sont érigés en petits villages : Bagré I village, Yambo, Bokla, Patan, Kingalé, Kalakoli, Sanganboulé, Dirlako ou Bagré II • Le village Gogninga (environ 13 kilomètres du barrage) • Le village Zabo (environ 22 kilomètres du barrage)

Programme de gestion des usages conflictuels
des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé

Carte de situation du Bassin versant du Nakanbé (s.s.)



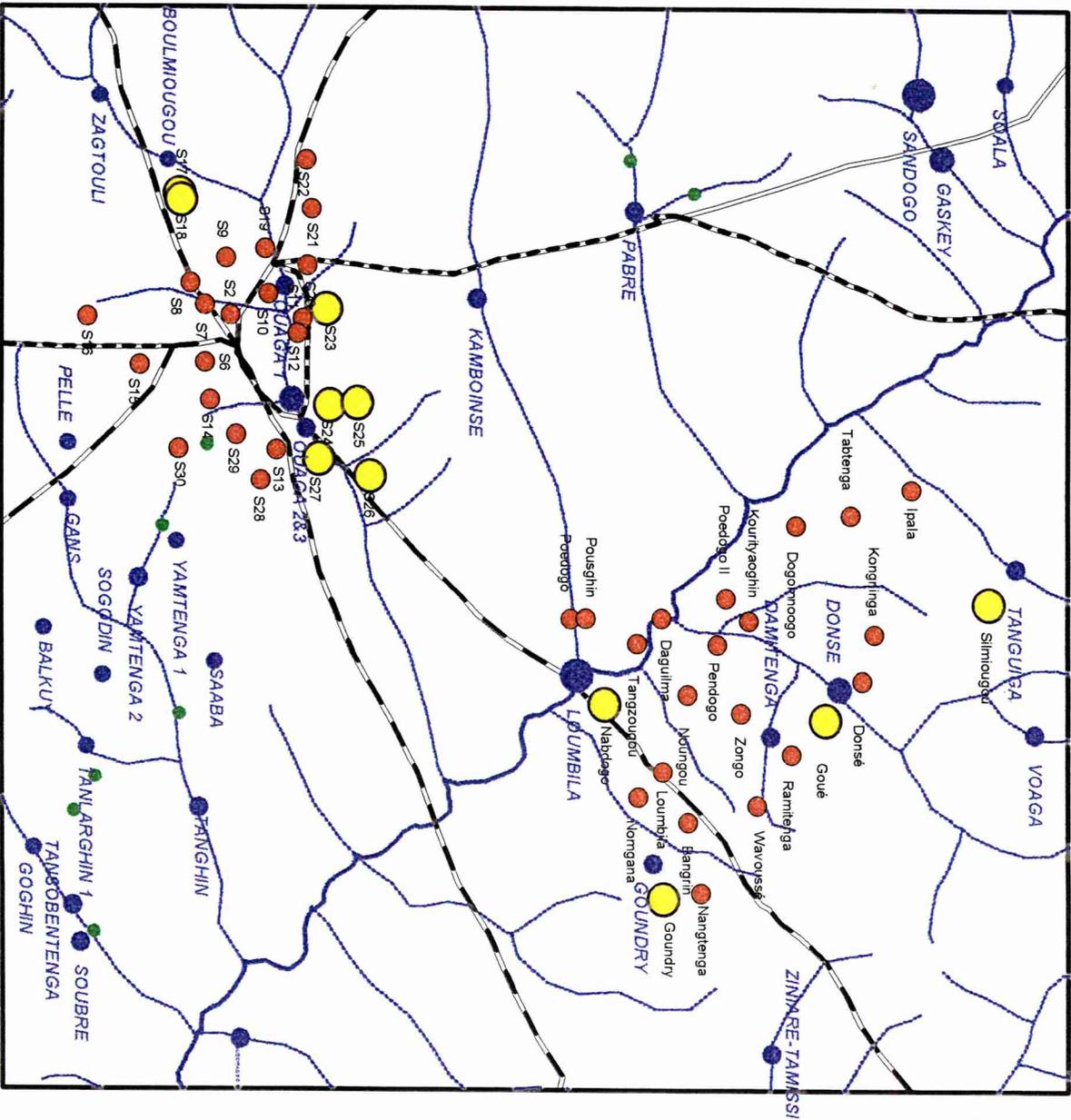
REP. DE COTE D'IVOIRE

0 200

400 Kilometers

Par François OUEDRAOGO, Cellule Informatique DGH - Mai 2000

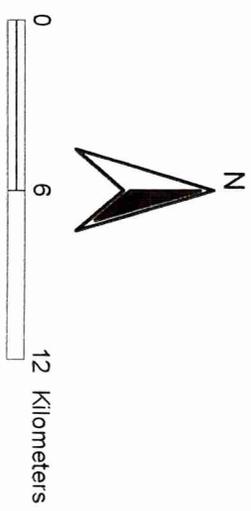
Programme de gestion des usages conflictuels des ressources en eau dans le bassin du Nakambé (BURKINA FASO) : Zone "ECHANTILLON" dans le sous-bassin du Massili



Configuration des villages enquêtés et des retenues

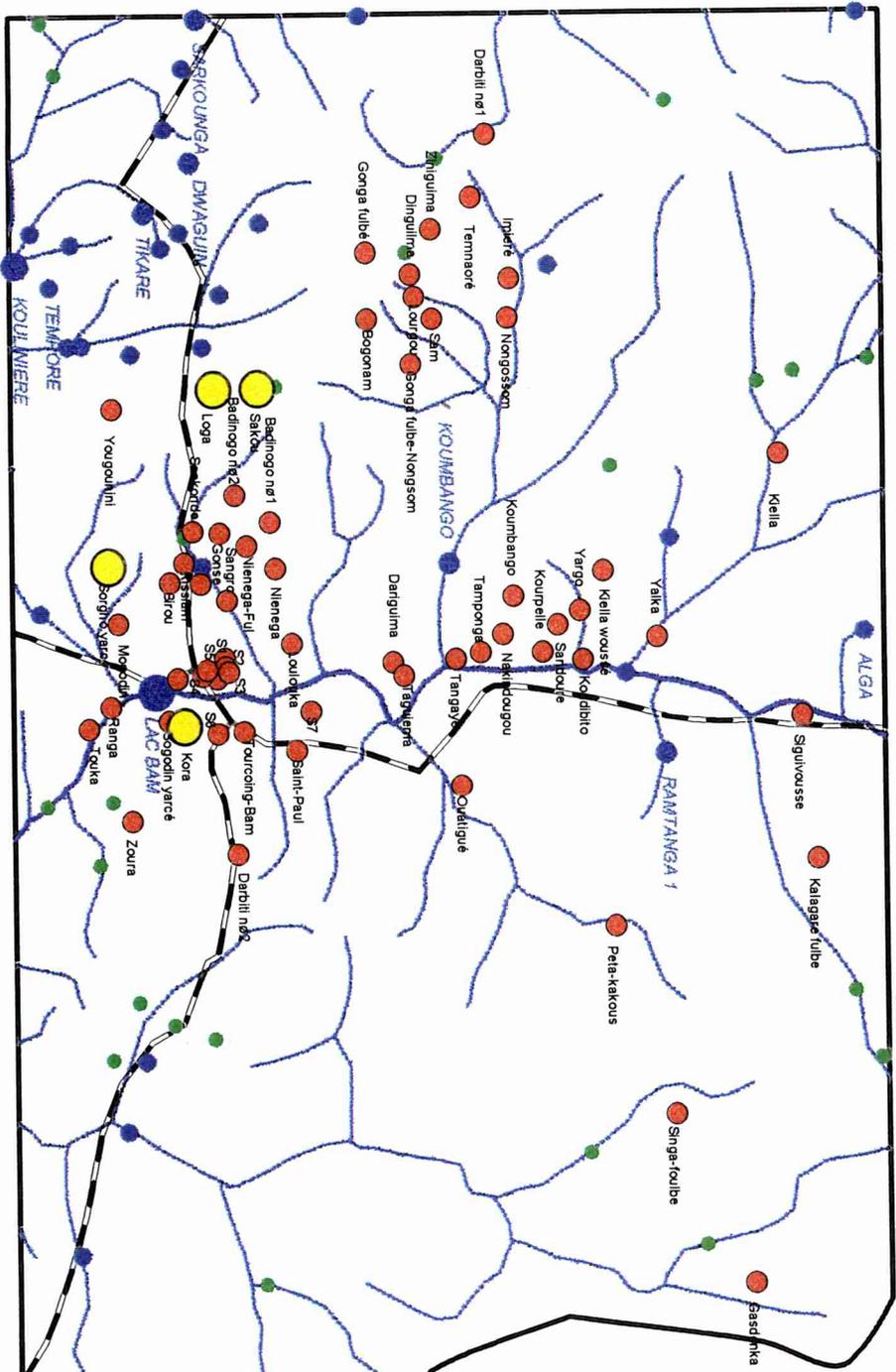
LEGENDE

- Villages ou secteurs de communes enquêtés
- Autres villages et secteurs de communes
- Retenues d'eau
 - Capacité Inconnue
 - Capacité entre 1 et 200 mille m³
 - Capacité entre 200 mille et 1 million m³
 - Capacité entre 1 million et 5 millions m³
 - Capacité supérieure à 5 millions m³
- Voies de communication
 - Routes principales
 - Routes secondaires
 - Routes tertiaires
 - Chemin de fer non représenté
- Cours d'eau
 - Cours d'eau principal
 - Cours d'eau secondaires
- Contour de la zone considérée

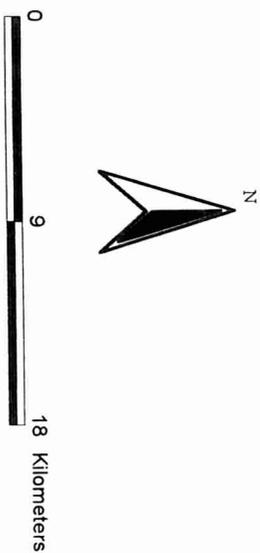
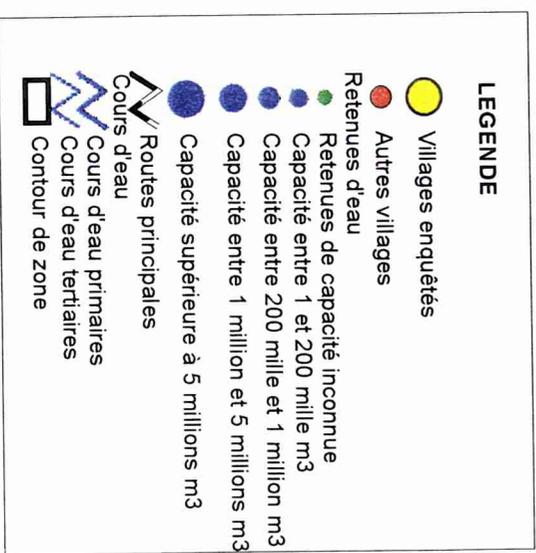


Programme de gestion des usages conflictuels des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé (BURKINA FASO)

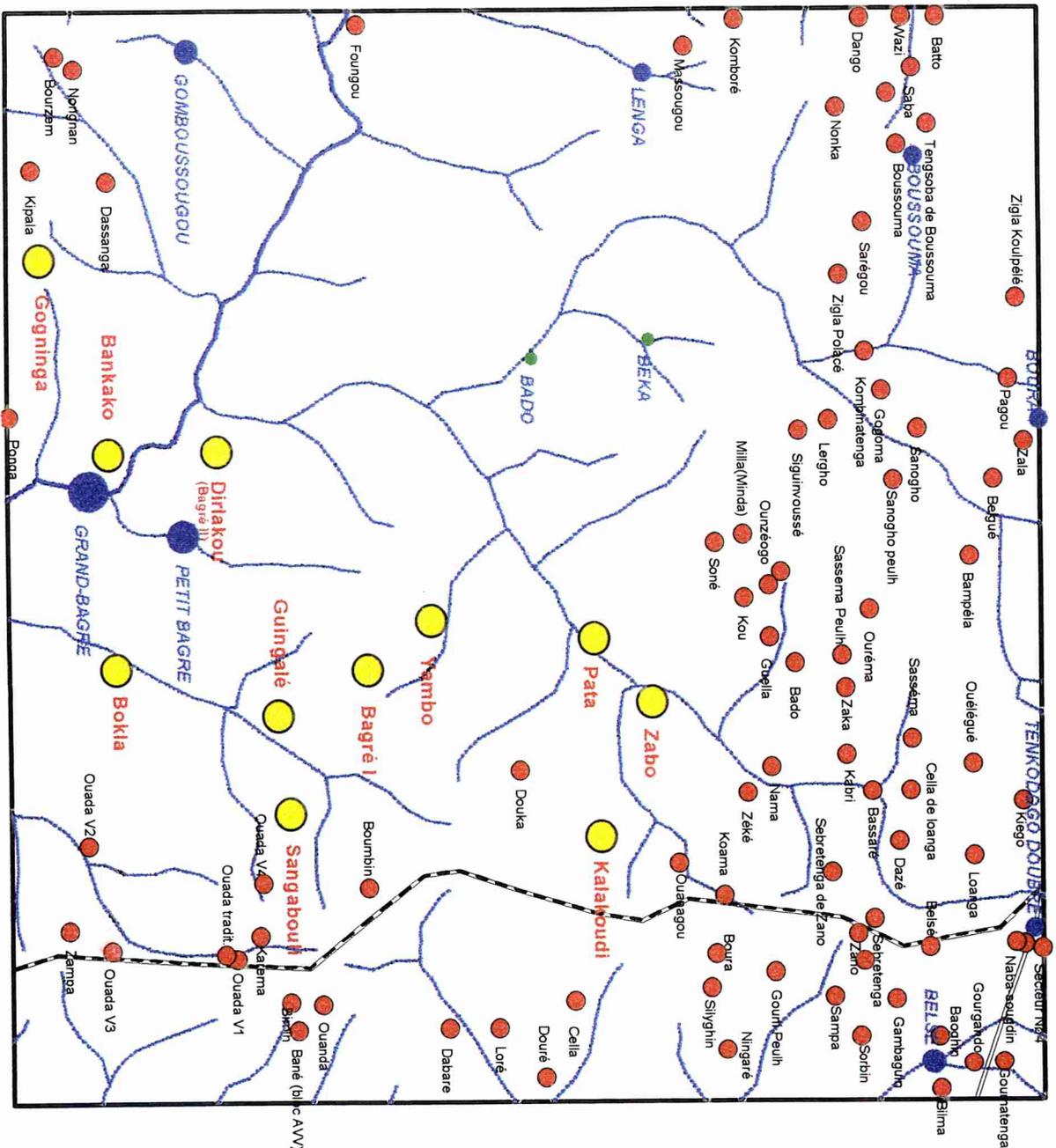
Zone "ECHANTILLON" autour du LAC BAM



Configuration des villages enquêtés et des retenues d'eau



Programme de gestion des usages conflictuels des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé (BURKINA FASO) : Zone "ECHANTILLON" autour du barrage de BAGRE



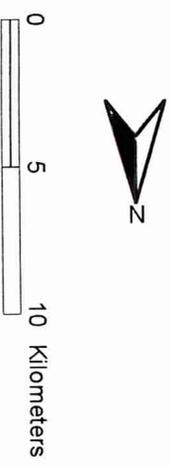
Configuration des villages enquêtés et des retenues d'eau

LEGENDE

- Villages enquêtés
- Autres villages
- Retenues d'eau
- Capacité inconnue
- Capacité entre 1 et 200 mille m³
- Capacité entre 200 mille et 1 million m³
- Capacité entre 1 et 5 millions m³
- Capacité supérieure à 5 millions m³

Routes

- Routes secondaires
- Routes tertiaires
- Cours d'eau
- Cours d'eau primaires
- Cours d'eau tertiaires
- Contour de la zone considérée



1.2 La problématique des usages conflictuels des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé

Au Burkina Faso, l'eau étant rare, la gestion du peu d'eau disponible doit être envisagée de manière globale et intégrée en considérant l'ensemble des usages des ressources en eau : approvisionnement en eau potable, irrigation de terres agricoles, maraîchage, production industrielle, petite production villageoise, élevage, pêche, tourisme, conservation de la ressource, mines, production d'hydroélectricité. Malheureusement des intérêts économiques, politiques, sociaux et autres, souvent divergents et contradictoires, génèrent des situations conflictuelles entre ces usages et entre les usagers. C'est ce que nous appelons par "**la problématique des usages conflictuels des ressources en eau**". Dans le cas du bassin hydrographique du Nakanbé, le problème est celui d'arriver à une répartition équitable et équilibrée entre l'ensemble des usages identifiés, assurant ainsi une gestion rationnelle et durable des ressources en eau disponibles.

Les investigations réalisées dans le cadre de notre étude montrent que la problématique des usages conflictuels des ressources en eau est de nature multidimensionnelle et multiforme, faisant référence aux aspects sociologiques, politiques, législatifs, institutionnels, économiques, environnementaux, techniques et technologiques⁵, nécessitant la mise en place d'une approche de gestion intégrée, contrairement au mode de gestion sectorielle utilisé actuellement. Cette analyse rejoint directement les préoccupations soulevées aux conférences de Ouagadougou et de Paris en 1998, recommandant l'utilisation des approches intégrées dans la gestion des ressources en eau et de mettre un accent particulier sur la recherche et le transfert de savoir-faire dans le secteur de l'eau, en appuyant les activités de recherches appliquées, de formation et le renforcement des capacités locales et institutionnelles. Quelques recommandations de la conférence de Ouagadougou aux pays et aux organismes de gestion de l'eau de l'Afrique de l'Ouest sont les suivantes : (1) de prendre les mesures nécessaires à la planification et à la gestion des ressources en eau selon les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), y compris l'élaboration et la mise en application de plans d'action nationaux des secteurs de l'eau; (2) de renforcer les mesures de décentralisation et de déconcentration de la gestion de l'eau; (3) d'adopter l'approche participative dans toutes les activités de la GIRE, notamment dans la préparation et la mise en œuvre des plans nationaux dans les secteurs de l'eau.

Plusieurs problèmes importants sont donc liés à la mise en place de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant, laquelle sous tend la gestion des conflits liés à l'eau. Il s'agit entre autre de l'intégration des aspects quantitatifs et qualitatifs des ressources en eau; l'intégration de la gestion des terres, des forêts et de l'eau dans le cadre du bassin versant; l'intégration des eaux de surface et des eaux souterraines; l'intégration trans-sectorielle des différents usages et fonctions de l'eau; l'intégration des différents utilisateurs/bénéficiaires au processus de prise de décision, d'implantation et d'appropriation des actions à mettre en place; l'intégration des conditions (hydriques, socioéconomiques, etc.) passées, présentes et futures (GIRE, 2001, Sasseville et Maranda, 2000).

⁵ Ces aspects ont déjà été soulevés par Van Wijk (1989)

Toutes ces considérations nécessitent différents mécanismes d'intervention, de communication, de régulation, d'arbitrage et de prise en charge technico-administratives, juridiques et socioculturels. D'où le bien fondé de l'utilisation des approches participatives impliquant l'ensemble des parties prenantes à l'ensemble de la démarche et principalement au processus de prise de décisions.

Dans le cas du bassin du Nakanbe, deux grandes catégories d'usagers étaient prises en compte dans le cadre de cette étude, à savoir, les grands usagers et les petits et moyens usagers.

Les grands usagers sont les gros utilisateurs d'eau et les pollueurs qui se retrouvent autour des grands hydrosystèmes. Autour du barrage de Loumbila et le Massili, les usagers suivants sont considérés : l'ONEA pour l'AEP, les groupements de maraîchers, les éleveurs, les pêcheurs et les autres usagers en rapport direct avec le barrage. On considère également à ce niveau, les grands pollueurs de la zone industrielle de Kossodo de Ouagadougou. Autour du barrage de Bagré, les usagers considérés sont : la SONABEL pour la production d'hydroélectricité; la Maîtrise d'ouvrage de Bagré; les groupements d'irrigateurs. En fin, autour du Lac Bam, les usagers suivants sont considérés : les trois groupements maraîchers de la place; les autres associations et organisations maraîchères; les autres usagers autour du lac à travers les éleveurs, les pêcheurs, l'approvisionnement en eau potable pour la ville de Kongoussi. Ces différents usages exercent donc sur les ressources en eau de ces hydrosystèmes des pressions énormes suite à des intérêts divergents et parfois contradictoires⁶.

Les petits et moyens usagers, lesquels ont été au centre de notre étude, se retrouvent principalement dans les villages, les centres semi-urbains ou les centres urbains et sont considérés en fonction des activités socio-économiques liées à l'eau : les maraîchers, les pêcheurs, les éleveurs, les femmes, les jeunes filles, les dolotières, les commerçantes (restauratrices, briquetiers, meuniers), etc. Les conflits liés à l'eau au niveau de ces usagers se pose principalement au niveau des forages ou des puits modernes.

Les recherches préliminaires, les enquêtes et les investigations menées par l'équipe de projet GUCRE sur le terrain, les rencontres-causeries réalisées dans les 19 villages choisis avec la participation des populations, ainsi qu'une table ronde réunissant l'ensemble des parties prenantes organisée à Ouagadougou en septembre 2000, montrent que quatre principaux problèmes sont à la base des conflits liés à l'eau en milieu rural : le manque ou l'insuffisance d'eau, la mauvaise gestion des points d'eau existants ; le manque de communication entre les usagers; et la non-appropriation des ouvrages d'eau par les bénéficiaires. À ce problème de base, il faut également ajouter la présence des jeux de pouvoirs au sein même de la population. Par exemple, dans plusieurs villages étudiés dans le bassin du Nakanbé, les différences ethniques, de sexe, d'âge, de statut dans la société, de croyances et autres expliquent largement le jeu de pouvoir qui se pratique au sein des communautés. Le cas le plus frappant est celui de la relation entre l'homme et la femme ou encore entre la femme du chef et les autres femmes et jeunes filles.

⁶ Au barrage de Bagré par exemple, les pêcheurs sont constamment en conflit avec la SONABEL qui interdit la pêche dans la zone de turbinage contenant beaucoup de poissons. Les éleveurs sont souvent aux prises avec les usagers domestiques à cause de l'hygiène autour du barrage. Au lac Bam, les maraîchers continuent d'empiéter sur le lit du lac à cause de l'ensablement de ce dernier. Au barrage de Loumbila, l'AEP, les constructeurs, les camions citernes, les pêcheurs et les sacrificateurs d'animaux laissés le long du barrage ont des intérêts divergents à la base de plusieurs conflits.

De manière spécifique, les conflits liés à l'eau en milieu villageois peuvent porter sur les querelles ou disputes dues au non-respect des tours de prise d'eau impliquant les jeunes filles et les femmes ou entre les femmes, les jeunes filles, les jeunes garçons d'un côté et les éleveurs de l'autre côté, qui viennent abreuver leurs animaux au niveau du forage par manque des points d'eau pastoraux. Les disputes peuvent également être reliées aux problèmes ethniques, religieux, aux croyances ancestrales, au prélèvement abusif d'eau par les populations venues d'autres villages. Cependant, nous avons rencontré un cas extrême dans la zone de Loumila-Massili, où les jeunes garçons d'un village sans eau peuvent être refusés en mariage par les jeunes filles d'un village voisin qui redoutent les corvées d'eau, une fois en mariage. D'autres formes de conflits comme le refus de cotiser pour l'entretien d'un forage ou encore le refus de payer le prix de collecte d'eau au forage peuvent avoir des causes plus profondes. Il peut s'agir de l'éloignement du forage, de la non confiance aux membres des comités de gestion des points d'eau non élus ou carrément, le cas de la femme du trésorier qui refuse de payer l'eau prétextant que son mari travaille bénévolement. La perception même de l'eau par la population, la considérant comme un bien public, un don de Dieu, peut également être une source de conflits. Nous avons également noté un lien de cause à effet entre les conflits liés à l'eau, l'hygiène du milieu et la prévalence de certaines maladies liées à l'eau. Enfin, pour un conflit donné, il y a généralement interférence entre les sources sociologiques, techniques, socio-sanitaires et autres, d'où la complexité du problème.

Vu la complexité du problème, pour espérer trouver des solutions adéquates, dès le départ, l'équipe de recherche a considéré la perspective de trouver un mécanisme de gestion collective qui permettrait de considérer les aspirations, les susceptibilités et les points de vue de l'ensemble des parties prenantes comme base conceptuelle et méthodologique de l'ensemble du processus à mettre en œuvre. Les approches traditionnelles, centralisées et technocratiques jusque-là largement utilisées dans la gestion des ressources en eau n'étant pas appropriées dans ce contexte précis, l'utilisation d'une approche participative qui permettrait l'implication des parties prenantes à l'ensemble de la démarche, principalement dans le processus de prise de décision, devenait indispensable et plus appropriée.

Pourquoi l'approche participative est-elle la plus appropriée pour solutionner cette problématique ?

L'approche participative préconisée dans le cadre de cette étude devrait normalement favoriser une circulation d'informations à double sens et mettre l'accent sur le dialogue entre les divers usagers. Elle devrait également favoriser le développement de capacités en matières d'organisation, de participation et de prise de décisions.

En effet, la nature multiforme de conflits qui se posent au niveau des points d'eau nécessite l'implication directe des parties prenantes dans le processus de résolution. Par exemple, autour d'un forage, on rencontre divers types de conflits impliquant différents usagers : les disputes dues à diverses causes entre les femmes, les jeunes filles, les jeunes garçons, les éleveurs; les commerçantes sont chaque fois pointées du doigt lorsqu'elles se présentent au niveau d'un forage; les peuhls qui préfèrent ne pas avoir l'eau que d'aller puiser l'eau ensemble avec les Mossi, qui sont des chrétiens et qui mangent le porc.

Dans ces cas de figures, comment aplanir les différends entre les antagonistes faisant face à des problèmes multidimensionnels et multiformes et surtout comment concilier certains intérêts divergents ?

Dans les solutions possibles, il était alors important de privilégier des actions de sensibilisation, de vulgarisation et de conscientisation visant le changement de mentalités, d'habitudes et de comportements dans le cadre d'un processus participatif impliquant l'ensemble des parties prenantes. La participation effective de celles-ci à l'ensemble de la démarche leur imprègnera d'un sentiment d'appartenance et de prise en charge susceptible d'avoir un impact sur la pérennisation des solutions, d'où le bien fondé d'utiliser des outils de communication participative dans la mise en place de certaines solutions.

Cette conceptualisation du problème nous a permis de formuler deux principaux objectifs dans le cadre de cette étude.

1.3 Objectifs poursuivis par l'étude

Les objectifs généraux sont :

1. De concevoir et d'implanter, sur la base des concepts théoriques et empiriques et ce, avec la collaboration des intervenants du milieu (les parties prenantes), un programme de gestion participative des usages conflictuels des ressources en eau dans le bassin du fleuve Nakanbé au Burkina Faso, avec comme objectifs spécifiques :
 - 1.1 de contribuer à des politiques locales et nationales ainsi qu'à des arrangements institutionnels susceptibles d'accroître l'accès, la disponibilité et la qualité des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé.
 - 1.2 de développer et d'utiliser des stratégies de communication ou de transfert facilitant les échanges d'information et de savoirs entre les différents acteurs sociaux et économiques impliqués dans le secteur de l'eau dans diverses zones du Nakambé, ainsi que la participation à des initiatives de développement.
2. De mettre en œuvre un mode de transfert des savoirs et des expériences développées dans le bassin du Nakanbé vers d'autres zones du Burkina Faso et pourquoi pas dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest aux prises avec les mêmes problèmes.

Le chapitre suivant élabore sur l'approche méthodologique de l'étude.

2. L'approche méthodologique de l'étude

L'approche méthodologique préconisée dans le cadre de cette étude est basée sur l'implication des parties prenantes à l'ensemble de la démarche destinée à mettre en place un mécanisme participatif de résolution de conflits qui se vivent autour des sources d'eau (points d'eau ou grands hydrosystèmes). Elle a été développée sur la base des approches théoriques concernant la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant et sur les approches participatives de manière générale.

En effet, la GIRE implique une gestion consensuelle et participative entre plusieurs intervenants et parties-prenantes ayant des intérêts divergents, ainsi que des rôles et des positionnements variés de différents niveaux hiérarchiques. Elle implique en particulier l'État, les collectivités locales et régionales et les usagers. Ce formalisme vise à intégrer, dans les décisions publiques et privées, la satisfaction des besoins vitaux pour les hommes, les femmes et les enfants aux facteurs économiques et institutionnels en vue de résoudre harmonieusement les problèmes d'impartition de la ressource aux différents usages, de sa protection et de sa conservation, et ce dans un cadre de développement de la santé publique, de protection de la nature, d'aménagement du territoire, voire de défense de souveraineté ainsi que de prévention et de solutions des conflits.

Depuis les dernières décennies, on parle de plus en plus de la participation de la population de la base à la mise en place des actions visant l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est ce qui est de plus en plus reconnue sous le vocable des approches participatives.

Sur le plan conceptuel, toute approche participative constitue un processus dynamique en ce sens qu'elle évolue dans le temps, en fonction des spécificités et des conditions locales. Elle s'appuie sur la connaissance et la perception qu'ont les populations de leur milieu et de l'interaction des différents éléments qui entrent en jeu dans la gestion du terroir considéré.

À la différence des méthodes traditionnelles, bureaucratiques et technocratiques qui s'appuient généralement sur le transfert des connaissances et sur les messages ou des solutions décidées à l'extérieur du milieu socioculturel des bénéficiaires, les approches participatives insistent sur le développement de la capacité des bénéficiaires à évaluer, choisir, planifier, créer, organiser, prendre des initiatives et décider sur les solutions à implanter. Dans ces approches, on recherche à ce que les bénéficiaires communautaires notamment, puissent acquérir les attitudes, les compétences, la confiance en leurs moyens et l'esprit d'engagement pour prendre en charge leur propre développement.

Basée sur ces considérations théoriques et conceptuelles, l'approche méthodologique dénommée « Approche d'Aide à la Décision participative de résolution des conflits liés à l'eau » développée dans le cadre de cette étude, se divise en dix étapes suivantes :

- Initiation de la démarche;
- Identification, définition et validation des conflits liés à l'eau et proposition des solutions avec les parties prenantes;
- Gestion de la participation des parties prenantes;
- Élaboration d'une typologie des conflits d'usage en fonction de points de vue et de rationalités des parties prenantes;
- Évaluation et choix des solutions avec l'implication des parties prenantes;
- Validation des solutions proposées avec l'ensemble des parties prenantes;
- Évaluation de la faisabilité des solutions proposées;

- Organisation de la participation des parties prenantes dans l'implantation des solutions;
- Implantation des solutions retenues;
- Mécanisme de rétroaction.

Travaillant dans le cadre d'un processus participatif, nous avons également élaboré une « stratégie de communication participative⁷ », comme partie intégrante de l'approche. Cette stratégie de communication consistait alors : (1) à identifier les besoins de communication ; (2) à faire correspondre à chaque besoin de communication un(des) objectif(s) de communication; (3) à identifier par la suite les groupes d'intérêts (groupes spécifiques) parmi l'ensemble des parties prenantes identifiées; (4) à choisir certaines activités de communication; (5) à définir quelques thèmes et messages.

Le tableau 2 présente la stratégie de communication participative simplifiée que nous avons élaboré dans le cadre de cette étude.

Comme le montre ce tableau, sur le plan stratégique, à partir du problème de base posé, à savoir, *«La présence des conflits autour des forages dans les villages considérés, dus à l'insuffisance d'eau, à la mauvaise gestion et à la non-appropriation des points d'eau existants par les populations à la base et au manque de communication entre les usagers »*, quatre besoins de communication ont été identifiés. Ils concernent deux catégories des parties prenantes : (1) les parties prenantes communautaires et (2) les parties prenantes décideurs. Ainsi, à partir de chaque besoin de communication, on a défini, entre autre, un ou deux objectifs de communication. Pour atteindre ces objectifs de communication, dix groupes spécifiques ont été identifiés suivant la catégorie des parties prenantes.

Pour les parties prenantes communautaires les groupes cibles identifiés étaient les femmes, les jeunes filles, les éleveurs, les leaders (hommes et femmes), les membres de CGPE, les personnes antennes et les notables (chefs de villages, chefs de clans, chefs de terres, le RVA). Pour les parties prenantes « décideurs », les groupes cibles identifiés sont : les autorités administratives et politiques (provinces et départements), les gestionnaires du Ministère (direction régionale de l'hydraulique) et les partenaires de développement (structures donatrices, projets, etc.)

⁷ Nous présentons ici une stratégie de communication participative simplifiée.

TABLEAU 2 : STRATÉGIE DE COMMUNICATION PARTICIPATIVE (Juillet 1999 – Juin 2003)

Besoins de communication	Objectifs de communication	Groupes cibles	Activités de communication	Thèmes
Les autorités locales et les décideurs ont besoin d'être informés sur l'intérêt du projet pour les populations visées	Informar les autorités locales et les décideurs du projet avant le démarrage des activités avant décembre 1999	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités locales • Les décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres-causeries • Discussion informelle • Séminaire de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • La prise en charge des infrastructures hydrauliques villageoises • La participation des bénéficiaires au processus de prise de décision.
Formation des animateurs et des personnes antennes	<ul style="list-style-type: none"> • Former les animateurs (trices) avant le décembre 1999 • Formation continue des personnes antennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs (trices) • Les personnes antennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur la communication participative pour le développement 	<ul style="list-style-type: none"> • L'art de bien communiquer • La communication participative
L'ensemble de la population a besoin d'être informée sur l'intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Informer l'ensemble de la population sur l'intérêt du projet et de leur participation à sa réalisation avant le début des travaux • Informer le milieu scientifique sur le bien fondé de la méthodologie GUCRE avant juin 03 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes • Les jeunes filles • Les leaders (hommes et femmes) • Les personnes antennes • Organisation d'une conférence scientifique GIRE-GUCRE 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres-causeries • Discussions informelles 	<ul style="list-style-type: none"> • La problématique des conflits liés à l'eau • La participation de la population à la démarche de résolution des conflits liés à l'eau

TABLEAU 2 : STRATÉGIE DE COMMUNICATION PARTICIPATIVE (Juillet 1999 – Juin 2003) (suite)

Les populations dans les villages considérés ont besoin d'être informées sur l'approche de communication participative	Amener au moins 50% de la population à comprendre le bien fondé de la démarche participative dans la gestion des conflits et des points d'eau villageois	<ul style="list-style-type: none"> • Les leaders d'opinion (hommes et femmes) ; • Les personnes antennes ; • Les notables 	<ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre - causerie sur le bien fondé de la communication participative avec les leaders et les notables et les personnes antennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Information générale sur l'approche de communication participative pour le développement
Les populations dans les villages considérés ont besoin d'échanger sur les problèmes liés à la gestion de leurs points d'eau	Amener au moins 50% de la population dans les villages considérés à discuter et à échanger autour des problèmes liés à l'eau notamment sur les sources de conflits, le vécu de conflits et les solutions d'ici juin 03	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes • Les jeunes filles • Les éleveurs • Les leaders (hommes et femmes) • Les membres de CGPE • Les personnes antennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres –causeries • Table Ronde sur les parties prenantes • Théâtre-Forum par village • Projections vidéo dans plusieurs villages 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment éviter les conflits autour des points d'eau - Le rôle des femmes dans la gestion des points d'eau villageois - Le bien fondé de la cotisation ou du paiement de l'eau - L'appropriation des points d'eau par les populations - La démarche de résolution des conflits liés à l'eau - Les maladies liées à l'eau - L'hygiène autour des points d'eau

TABLEAU 2 : STRATÉGIE DE COMMUNICATION PARTICIPATIVE (Juillet 1999 – Juin 2003) (Suite)

Besoins de communication	Objectifs de communication	Groupes cibles	Activités de communication	Thèmes
<p>Les populations dans les villages considérés ont intérêt à mieux accepter les CGPE et à mieux percevoir leur rôle dans la gestion des points d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amener d'ici juin 03 au moins 80% de la population à faire confiance aux CGPE • Créer d'ici 3 à 6 mois un cadre de concertation entre les CGPE, la population, les décideurs et les partenaires de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes • Les éleveurs • Les membres de CGPE • Les leaders d'opinion (hommes et femmes) ; • Les personnes antennes ; • Les notables • Les décideurs • Les partenaires de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un Forum technique et de communication sur les CGPE • Organisation d'un cadre de concertation villageoise sur les problèmes d'eau • Formation des membres de CGPE • Assemblée générale électorale des membres de CGPE 	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs du Forum technique et de communication sur les CGPE - L'Association des usagers de l'eau - Le nouveau modèle de mise en place et de fonctionnement de CGPE - Pourquoi organiser un cadre de concertation - Pourquoi élire les membres de CGPE en AG Villageoise

TABLEAU 2 : STRATÉGIE DE COMMUNICATION PARTICIPATIVE (Juillet 1999 – Juin 2003) (fin)

Besoins de communication	Objectifs de communication	Groupes cibles	Activités de communication	Thèmes
<p>Les populations dans d'autres villages du bassin du Nakanbé et d'ailleurs, ainsi que les partenaires de développement ont besoin de connaître la méthodologie de résolution de conflits liés à l'eau du projet GUCRE,</p>	<p>Transférer le savoir-faire et les expériences développées dans le Nakanbé vers un plus grand nombre de villages d'ici juin 03</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes • Les membres de CGPE • Les leaders d'opinion (hommes et femmes) ; • Les personnes antennes ; • Les notables • Les décideurs • Les partenaires de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres-causeries • Discussions informelles • Projection vidéo • Voyages d'échanges • Diffusion du guide sur les CGPE • Table Ronde sur les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • L'appropriation des infrastructures hydrauliques villageoises • Comment solutionner les conflits liés à l'eau • Le processus de prise de décision en milieu villageois • Le rôle des femmes dans la gestion de l'eau
<p>Les populations dans les villages considérés ont besoin d'échanger avec les décideurs et les partenaires de développement</p>	<p>Créer d'ici une année un cadre de concertation entre les populations, les décideurs et les partenaires de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres de CGPE • Les leaders d'opinion (hommes et femmes) ; • Les personnes antennes ; • Les notables 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un cadre de concertation villageoise sur les problèmes d'eau • Organisation d'un cadre de concertation départementale sur les problèmes d'eau • Organisation d'un cadre de concertation régionale sur les problèmes d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • La participation de la population à la gestion des ressources en eau • La prise en charge des infrastructures hydrauliques par les populations à la base

Dans la stratégie de communication du projet, plusieurs activités de communication participative potentielles sont susceptibles de donner des résultats intéressants. Ce sont les rencontres-causeries; les séances d'information participatives; la formation des personnes antennes, la formation des membres de CGPE, le théâtre forum, l'installation de pancartes, les émissions radio, les projections d'images vidéos ou autres, l'organisation d'un forum technique et de communication sur les CGPE, l'organisation des voyages d'échanges entre les villages, l'organisation de cadres de concertation (au niveau villageois, au niveau départemental et au niveau régional), l'organisation d'une assemblée villageoise élective destinée à l'élection des membres de CGPE. Cependant, les outils de communication à adopter et pouvant effectivement donner des résultats satisfaisants et durables, ont été préparés, discutés et pré-testés avant leur implantation effective. Ils pouvaient différer d'un sous-bassin à un autre ou encore d'un village à un autre. Les messages et les thèmes d'échanges ou de discussion pouvaient également différer d'un groupe à un autre.

Ainsi, dès le début du projet, l'identification et la définition des conflits réels et potentiels liés à l'eau au niveau des points d'eau en milieu rural étaient réalisées à l'aide de deux outils de communication : les enquêtes participatives sur le terrain, l'animation communautaire et villageoise (des rencontres-causeries destinées aux groupes spécifiques des parties prenantes). Les deux outils ont permis d'identifier les sources des conflits liés à l'eau, ainsi que le vécu des conflits au niveau des forages, par groupes spécifiques ou par regroupement de certaines parties prenantes, en tenant compte de la rationalité de chacune d'elle. Ainsi, les femmes et les jeunes filles peuvent avoir les mêmes champs d'intérêts concernant par exemple, l'eau domestique, et être diamétralement opposée sur la préséance accordée parfois à des restauratrices au niveau de certains forages. Sur la base de ces informations, il était possible de mettre en place une typologie des conflits liés à l'eau. Cette étape a également permis d'identifier les solutions potentielles selon les rationalités de diverses parties prenantes.

La validation des conflits définis et les solutions envisagées dans les villageois a eu lieu au niveau de la Table Ronde sur les parties prenantes organisée à Ouagadougou au mois de septembre 2000.

Tout le long du processus, nous avons laissé une place importante à l'interactivité au niveau des activités de communication utilisées, ce qui nous a permis de trouver de compromis, tant au niveau de l'identification de conflits, que de l'élaboration des solutions entre l'ensemble des parties prenantes.

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de cette étude sont présentés dans le prochain chapitre.

3. Les principaux résultats

Comme principaux résultats, la réalisation du projet a permis de démontrer que les conflits liés à l'eau se manifestent souvent sous trois formes. Ces conflits peuvent être de nature *sociale* (liés à la culture, aux coutumes & traditions, à l'ethnie, à la religion et à la perception même de l'eau par les populations); de nature *technique* (liés à la disponibilité de l'eau en quantité et qualité); de nature *socio-sanitaire* (liés aux maladies hydriques et à l'hygiène du milieu) et *foncière* (liés à la possession de terres).

Les solutions proposées par l'ensemble des parties prenantes peuvent également se regrouper en trois catégories :

(i) Les solutions concernant le changement de mentalités, d'habitudes et de comportements des usagers : ces solutions visent à mettre en place des actions de sensibilisation et de vulgarisation sur différents thèmes susceptibles de contribuer à l'atténuation des conflits et même à leur disparition.

(ii) Les solutions concernant la restructuration de Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) : ces solutions visent à mettre en place un nouveau modèle de mise en place et de fonctionnement de CGPE, dans le sens qu'un bon CGPE garantit une bonne gestion des ressources en eau du village, ce qui éviterait également la présence des conflits autour des points d'eau.

(iii) Les solutions d'accompagnement : ces solutions portent sur la réhabilitation et l'implantation des infrastructures hydrauliques. Elles sont considérées comme des mesures d'urgence pouvant être mises à la disposition de la population et qui contribuent également à l'atténuation des conflits liés à l'eau.

L'annexe 1 présente, à titre d'illustration, les résultats obtenus dans six villages modèles retenus dans le cadre du projet. Il présente par village, les sources des conflits, la définition des conflits liés à l'eau, les parties prenantes impliquées dans un conflit donné, les solutions proposées.

L'implantation des solutions retenues permettrait, normalement, dans le cas du milieu rural, d'avoir une meilleure gestion et une prise en charge des points d'eau existants, favorisant ainsi la disparition des conflits autour des points d'eau, un meilleur accès à l'eau potable pour la population, principalement les femmes et les enfants.

De manière globale, la réalisation du projet GUCRE a permis entre autre :

- La validation de la problématique des usages conflictuels des ressources en eau au niveau des populations à la base et au niveau de grands usagers autour des grands hydrosystèmes.

- La mise en place d'une stratégie de mobilisation et de conscientisation des populations de la base, des instances villageoises, administratives ainsi qu'au niveau des grands usagers et des instances gouvernementales en charge du secteur de l'eau, facilitant ainsi l'état des lieux et une meilleure compréhension du vécu de conflits et des solutions envisageables selon la rationalité et la perception des usagers.
- D'avoir une bonne connaissance du terrain et de se faire accepter par les populations : la réalisation du projet GUCRE a permis à l'équipe de projet de mieux s'imprégner du vécu des populations en matière d'eau et de ses usages.
- La conscientisation de la population sur les maladies d'origine hydrique : les recherches ont démontré qu'il existe un lien de cause à effet entre la prévalence de certaines maladies hydriques (maladies diarrhéiques, schistosomoses, ver de Guinée, paludisme, etc.) et les conflits d'usages des ressources en eau : les populations sont au courant de ce problème et veulent participer à la mise en place de solutions appropriées, en ce qui concerne principalement l'hygiène du milieu et la lutte contre les maladies hydriques.
- L'avancement des connaissances concernant la compréhension des conflits liés à l'eau dans le processus de gestion intégrée des ressources en eau, en plus d'avoir développé d'autres approches concernant, par exemple, la gestion de l'eau par la demande, la tarification de l'eau en milieu rural.
- La conception et le développement d'un nouveau modèle de structuration, de mise en place et de fonctionnement des Comités de Gestion des Points d'Eau.
- Le projet et les membres de l'équipe de projet bénéficient aujourd'hui d'une excellente coopération et d'une grande crédibilité auprès du Ministère en charge du secteur de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE du Burkina Faso, ainsi qu'auprès d'autres intervenants majeurs du secteur de l'eau comme l'Office National d'Eau et d'Assainissement (ONEA), le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB), de l'Institut de la Statistique et de Démographie du Burkina Faso, de l'Association de protection du lac Bam, de l'École Inter-États d'Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER) de Ouagadougou, etc.

Nous présentons dans le prochain chapitre quelques situations, témoignages et faits saillants dans quelques villages-types du projet.

4. Quelques situations, témoignages et faits saillants dans quelques villages-types

Nous présentons ici quelques situations, témoignages et faits saillants dans quelques villages du projet après la réalisation des activités de communication participative.

4.1 Le cas du village Silmiougou

Dans ce village, les populations sont de plus en plus conscientes des conséquences de la consommation des eaux des marres et des deux bouliés sur leur santé. Doté depuis l'intervention du projet de deux nouveaux forages, elles ne fréquentent plus avec la même assiduité ces bouliés. Néanmoins, il faut encore un peu de temps pour observer l'abandon total de ces infrastructures par les personnes pour lesquelles le changement de comportement prend plus de temps. De cette façon, elles pourront éviter le ver de Guinée qui malheureusement est toujours présent dans ce village qui est situé à peine à 30 kilomètres de la capitale Ouagadougou.

Selon les populations de Silmiougou, depuis que les femmes ont intégré les Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) suite à une restructuration de ces derniers, la mobilisation de la population pour les réunions concernant les problèmes d'eau est devenue plus facile. Dans le même ordre d'idées, la gestion de ces forages ne se fait désormais sans aucune difficulté, la collecte des cotisations ne souffre d'aucun retard et d'aucune ambiguïté, l'hygiène est maintenue tout autour des forages.

En plus de ces observations, des témoignages ont pu être recueillis dont les principaux sont les suivants.

Témoignages des ressortissants de villages voisins de Silmiougou.

Un homme : « Je viens de PYGUI . Je suis très content de ce qui se passe à Silmiougou. Je félicite aussi le projet qui ne ménage aucun effort pour la vie de nos populations qui sont très difficiles à faire changer pour cause d'ignorance. Le projet a procédé à des sensibilisations avant l'action, à l'action elle-même et à d'autres sensibilisations après l'action. Depuis que j'ai entendu parler du projet, je participe chaque fois à différentes rencontres. Mais je n'ai jamais eu le courage de me présenter, c'est à dire que je ne suis pas de Silmiougou. J'aimerais que ce soit chez moi que cela se passe. Mais je ne savais pas pourquoi Silmiougou seul. Je sais que si le projet avait plus de moyens, il mettrait au moins un forage par village, avec des sensibilisations, ainsi, nos comportements face aux forages allaient changer ».

Une femme : « Je suis de PYGUI, un village voisin de Silmiougou. Si je pars à Silmiougou pour m'approvisionner en eau potable, il n'y a plus de problèmes. Mais avant, il n'y avait pas de compréhension. Mais depuis que j'ai entendu parler du projet, je n'ai jamais eu un problème. C'est devenu comme chez moi. Nous acceptons aussi les modes de contributions pour l'entretien du forage ».

Une femme : « *Je suis de VOUAGA. Si nous partons à Silmiougou pour collecter de l'eau au forage, nous sommes plus à l'aise que chez nous c'est pourquoi, j'ai causé avec un monsieur qui m'a révélé le secret. Pour moi c'était un secret. C'était un jour, je suis venue au marché, j'ai vu deux personnes qui ne se parlaient pas, mais ce jour je les entendais dire, l'heure est arrivée, allons à la rencontre de nos enfants. Ils sont à l'école, ils nous attendent. Et là maintenant j'ai demandé, mais ces deux se sont pardonnés par le biais de qui ? Et le monsieur m'a traîné à l'école. J'étais étonné par le nombre des participants, aussi les discussions sans problème. J'ai suivi avec attention. Et c'est là, j'ai compris pourquoi il n'y a plus de problèmes d'eau à Silmiougou. Dans mon quartier prêt de Silmiougou, j'ai fait comprendre à nos femmes, nos filles pourquoi, nous n'avons pas de problèmes si nous partons à Silmiougou pour recueillir l'eau potable. Je crois que si cela pouvait se passer dans tous les villages, on n'aurait pas de problèmes de cohabitation ».*

À travers ces deux derniers témoignages, on constate que la communication a eu gain de cause au niveau de ces populations et a gagné du terrain de façon horizontale, c'est à dire, d'un village à l'autre. Il est né un climat serein et convivial au sein du village et entre Silmiougou et les autres villages voisins concernant notamment l'approvisionnement en eau. Les activités de **communication ont donc en quelque sorte rapproché les populations à travers l'eau**. Silmiougou est devenu aux yeux des populations voisines, un exemple en matière d'amorce du processus de changement de comportement dans le domaine de la gestion des ressources en eau et particulièrement sur les conflits liés à l'eau.

4.2 Le cas de Bagre-Centre

À Bagré-Centre, les rencontres causeries et le théâtre forum principalement sont venues consolider certains acquis du projet PHIVES II. Dès le début des interventions du projet GUCRE, nous nous imaginions que les villages étaient beaucoup avancés concernant l'animation et la communication participative. Mais, au fur et à mesure que le projet avançait dans sa démarche, la population a présenté ses vraies difficultés ainsi que les limites des animations précédentes qui se résumaient à une information de base portant sur des thèmes pour lesquels l'animateur est considéré comme le seul détenteur de l'information à livrer à la population. Selon les populations de nos villages d'intervention elles ne se sont pas senties impliquées dans les activités d'animation du PHIVES II, comme nous le faisons dans le cadre de la réalisation du projet GUCRE, notamment sur le choix et la planification des thèmes de discussions avec les différents groupes cibles en passant par le pré-test des thèmes de discussion avec quelques leaders.

De là, nous avons constaté la nécessité d'œuvrer pour un travail en synergie et de manière complémentaire dans une même zone pour un même type d'intervention. Cela est susceptible d'éviter les confusions et les incompréhensions entre partenaires d'une part et entre partenaires et populations d'autre part.

- C'est l'intégration des activités de communication participative du projet GUCRE à travers une démarche appropriée, que la population a commencé, dans une dynamique souple et participative à échanger et à s'exprimer. À mi-parcours de nos activités sur le terrain, le projet GUCRE a facilité une collaboration et a créé une synergie d'actions avec le partenaire PHIVES II de TENKODOGO qui l'a précédé dans la zone. Cette synergie, renforcée lors du forum technique et de communication du mois de juin 2002 a ouvert la porte sur des actions conjuguées entre les deux structures. Le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Centre-Est nous a confirmé ce partenariat lors d'une de nos

tournées sur le terrain. Aussi, les opérateurs privés recrutés par le projet PHIVES II dans le cadre de la re-dynamisation des CGPE sollicitent l'appui des animateurs et des personnes antennes de Bagré-centre pour conduire leurs missions en s'appuyant sur l'expérience du projet GUCRE (cas du CGPE du quartier Simbo de Bagré centre).

- Après le théâtre forum tenu à Bagré, les neuf villages faisant partie du projet et quelques villages environnants ont tour à tour sollicité une représentation théâtrale. Comme canal de diffusion, le marché a été identifié par la majorité des personnes sondées, car c'est là où tout se raconte. On voit qu'il y a encore une fois une dynamique de communication qui s'est créée dans ce village à la suite des activités de communication participative.

-

4.3 Le cas du village KORA

À Kora, l'impact du théâtre forum a été noté au niveau de la gestion des forages. En effet, dans le quartier YARCE doté d'un forage avant nos interventions dans ce village, la collecte des fonds se faisait à la fin de chaque mois. Ce mode de collecte ne permettait pas au CGPE de les optimiser. Le trésorier était confronté à l'abandon du forage par les usagers à l'approche de la période de collecte. Ces derniers se rabattaient sur les puits traditionnels et le lac et revenaient au niveau du forage une fois que la période critique (celle de la collecte des cotisations mensuelles) passait. À partir des enseignements tirés du théâtre et des difficultés liées à ce mode de collecte, les membres du comité ont décidé que le trésorier passe dans chaque concession prendre la cotisation qui est fixée à 100 Fcfa à la fin de chaque mois et dans les ménages qui se servent au niveau du forage. Les hommes, femmes, jeunes filles et garçons qui étaient présents à la rencontre ont de ce fait pris connaissance du nouveau mode de collecte.

En plus, les membres des comités des deux forages fonctionnels du village, faisaient rarement les comptes rendus de la gestion. Après cette activité, ils se sont concertés pour discuter des problèmes liés à leurs forages. Ils ont fait une restitution du théâtre et profité d'échanger sur leurs modes de collecte des fonds et de prévention des pannes. Ils ont par ailleurs promis de changer complètement les deux bureaux CGPE pour mieux réorganiser et uniformiser les collectes et l'entretien des deux forages.

Quelques situations spéciales ont été vécues dans le cadre de nos activités sur le terrain. Nous présentons dans le chapitre 5 de cette synthèse, les cas de deux villages.

5. Situations spéciales vécues sur le terrain

Les deux cas présentés ici concernent deux villages du projet. Nous le relatons sous la forme de récits.

5.1 Le récit du village Kora

KORA est un village situé à 6 km de Kongoussi, le chef lieu de département et chef lieu de la province du BAM. Il est limité à l'Est par le lac Bam, à l'Ouest par le village de Yinnega, au nord par celui de Darigna, et au Sud par le village de Loulouka.

Peuplé d'environ 2035 habitants, le village est composé de trois grands quartiers : Kora-Yarcé, Kora-Mossi, et Kora-Peulh. L'ethnie majoritaire est le Mossi (60% de la population) avec 2% de protestants; 8% d'animistes et 90% de catholiques. Les Peuhls et les Yarcés réunies représentent 40% de la population et sont à 100% musulmans.

Les trois quartiers sont géographiquement isolés l'un de l'autre, le quartier Mossi à l'Est, le quartier Yarcé à l'Ouest séparé par une des routes nationales et le quartier Peuhl à l'extrême Nord, isolé derrière une colline faisant frontière avec le quartier Yarcé.

En terme de disponibilité des points d'eau potable, le village de Kora dispose de quatre forages dont un est non fonctionnel.

Il faut noter, que seul les quartiers autochtones disposaient de forages (Mossi et Yarcé) jusqu'en octobre 2002. Les Peuhls, considérés comme étrangers, se contentaient des eaux de boulies et des marres et très rarement d'eau de forages. Cette configuration illustre dore et déjà la complexité des conflits d'intérêts que ces populations vivaient au départ, avant l'intervention du projet GUCRE.

Les aspects de problèmes non-identifiés

Ayant participé à un grand nombre de projets de développement, ce village comme d'ailleurs les autres villages de la province, a une vaste expérience en matière d'intervention des équipes de projet, et à ce titre se méfie de temps à autre de certains intervenants.

Néanmoins lors de cette première phase, les membres du projet GUCRE, ainsi que les différents protagonistes ont identifié les causes, les sources, les enjeux liés aux conflits d'usages des ressources en eau du village.

- En effet, notre première stratégie d'intervention (enquête, animation communautaire et villageoise, rencontre-causerie, etc.) ne nous a pas permis de percer le mystère du milieu pour amorcer la résolution des conflits identifiés (dont la mise en place des solutions était prévue durant la deuxième phase du projet). Nous nous sommes alors rendu compte que les causes des conflits liés à l'eau identifiées durant la démarche n'étaient que superficielles. Il y avait d'autres types d'enjeux que nous n'avions pas perçus décelés au bon moment. Il s'agissait :
 - des enjeux liés au pouvoir traditionnel entre les différentes générations (vieux et jeunes, ressortissants non-résidents) qui convoitaient le projet ;

- des enjeux liés à la représentativité des organisations paysannes et des personnes ressources dans la gestion des projets de développement villageois. Ces derniers ont toujours l'habitude de s'accaparer de tout projet ;
- des enjeux liés à l'appartenance ethnique et religieux.

Le vice caché lors de la démarche participative de résolution des conflits liés à l'eau dans le village Kora

Tout en suivant notre démarche de résolution de conflits lors de la deuxième phase, le projet n'était pas arrivé à convaincre la population à travers l'implication d'une part de l'administration (Maire, Préfet, Haut commissaire) et des responsables coutumiers du village (chef de village, chef de quartiers et les responsables religieux) du bien fondé de notre intervention dans le village malgré les enquêtes et de nombreuses rencontres-causeries.

Cette situation s'est traduite dans un premier temps par la division des différents groupes d'intérêts et ethniques, puis l'implication des personnes-ressources du village non-résidentes qui ont un pouvoir de décision et un œil extérieur sur les problèmes de développement qui n'avaient pas été identifiés lors des enquêtes. En plus, ces personnes n'ont pas été associées par les villageois, ce qui est paradoxal.

Les sages du village étaient pour la démarche entreprise par le projet dans la résolution des conflits identifiés, mais les jeunes qui appartenaient à plusieurs associations se sentaient exclus du processus. En plus, par exemple, l'ethnie Peuhl se réservait de toute intervention et de toute participation étant donné son statut d'étranger. Les leaders non-résidents voulaient dicter leurs Lois (façons de faire) à partir de leurs représentants qui habitent dans le village. Le projet était alors confronté à un problème de choix de décisions appropriées susceptibles de satisfaire les différents groupuscules qui se sont formés à l'intérieur du village.

Comme allégation, certaines rumeurs rapportaient entre autre la mise à la disposition du projet d'un montant de 45.000.000 fcfa (QUARANTE CINQ MILLIONS de fcfa) pour la réalisation de forages. Des sources bien informées, selon les rumeurs, le projet aurait détourné cette somme avec la complicité du RAV (Responsable Administratif Villageois) de la localité pour d'autres fins. Il était aussi ressorti de cette rumeur spécifique, qu'à la place de réaliser desdits forages, la direction du projet GUCRE avait décidé juste de réhabiliter les deux superstructures et de partager le reste de l'argent avec le RAV, notre complice. Cette même source disait aux populations et à qui voulait l'entendre que c'est grâce à elle que le projet va s'implanter dans le village.

Sur la base de ce climat, aucune activité ne pouvait se réaliser, sans l'instauration d'un dialogue entre tous les acteurs. Comme en témoigne un des leaders non-résidents du nom de SAWADOGO Dieudonné, *« vous ne pouvez pas venir imposer votre façon de faire comme cela sans nous informer et nous impliquer ? j'ai été à l'origine de l'implantation des deux forages dans ce village, vous ne pouvez pas me dire que je ne sais pas ce que les villageois veulent ? »* et il continu en disant *« je suis au courant de tous les problèmes que vous rencontrez depuis votre présence dans mon village, on vient me faire des comptes rendus, ça ne m'étonne pas, nous voulons des forages un point c'est tout et ça doit passer obligatoirement par nous, les pionniers »*

Cette rencontre qui s'était déroulée dans la matinée avait vu la participation de tous les responsables de groupements, d'associations et responsables coutumiers. Elle a été animée tout au long par ce **Monsieur**. Il était nourri d'applaudissements des participants, et il n'y avait aucun démenti vis-à-vis ces propos.

En conclusion l'assemblée avait décidé de tenir ce jour même dans la soirée une assemblée générale d'information pour redéfinir les axes prioritaires du village, ainsi que la levée de certains malentendus basés sur les fausses rumeurs.

Cette assemblée villageoise nous a permis de repartir sur de nouvelles bases et de découvrir les limites des données d'enquêtes.

Cette rencontre qui a duré quatre heures avait commencé autour de 18h30 pour s'achever tard dans la nuit vers 21h45. Elle a permis du côté du village de découvrir les troubles fête et mieux comprendre les axes d'intervention du projet.

Après cette pénible rencontre l'équipe du projet GUCRE et les responsables villageois ont eu un premier accord portant sur la réhabilitation des superstructures des deux forages et la tenue des rencontres causeries tout en poursuivant les demandes villageoises en matière de forages auprès des autorités compétentes.

Pour respecter la volonté de la population, les membres de l'équipe du projet GUCRE, en accord avec les responsables villageois, ont planifié par priorité la construction de nouvelles superstructures autour des forages, dans les quartiers autochtones (Mossi et Yarcé). Mais à notre grand étonnement, cette solution fut sabotée par un groupe isolé de jeunes meneurs qui s'est traduit par la non participation des populations au ramassage des agrégats pour les dit travaux, puis des menaces verbales et physiques à l'endroit de l'équipe du projet GUCRE, et à l'équipe qui était chargé des travaux de réhabilitation de forages.

Compte tenu de cette situation difficile, nous avons décidé de changer de stratégie d'intervention dans ce village.

À ce moment précis, un autre village du projet situé à 18 km de Kongoussi, et 25 km de Kora, le village Loaga, poursuivait le projet pour des problèmes d'assainissement autour de leurs forages, le projet a répondu à leur appel tout en définissant avec la population leur participation. Cette période a coïncidé avec la saison hivernale, et la suspension de nos activités avait permis à la population de Kora de réfléchir et par comparaison d'échanger avec les responsables du village Loaga qui était beaucoup avancé dans le processus.

À la reprise des activités au mois de septembre 2002, notre première rencontre avec la population avait été un succès comme le témoigne un vieux du village représentant le chef *« les jeunes, ces discussions sont les vôtres, quant à nous, dont les jours sont comptés, cette eau potable ne pourra rien changer à notre destin, je partage la préoccupation de la menthe religieuse qui invite les habitants de la brousse à ne pas brûler les herbes, parce que tout le monde veut sauver sa tête, soyez sage et patient. »*

À la reprise au mois de septembre donc, le projet a entrepris des rencontres avec les leaders du village pour organiser des rencontres-causeries et définir les vrais problèmes, les causes et les propositions de solutions, en tenant compte des situations problématiques vécues. Cela a conduit les membres de l'équipe de projet et les responsables villageois de Kora à identifier et à proposer des thèmes de rencontres-causeries par groupes d'intérêt suivi de rencontres de

synthèse en assemblée générale. En plus de ces activités, la collaboration s'est renforcée par la désignation des personnes antennes par la communauté pour servir comme l'œil et l'oreille de celle-ci. Ces personnes ont été ensuite formées par l'équipe du projet GUCRE.

Cette étape a permis aux deux parties de reprendre les activités avec plus de sérénité et de confiance à travers ces rencontres. Aussi les rencontres de synthèse ont permis le rapprochement de l'ethnie minoritaire constituée des peuhls aux autres ethnies (surtout les Mossi).

Un autre élément est venu renforcer la confiance, le dialogue et la collaboration entre les habitants du village et les membres de l'équipe du projet. Il s'agit de la rencontre réunissant les membres de l'équipe du projet GUCRE, le représentant du FCIL (Fond Canadien d'Initiatives Locales) et la population du village de Kora. Cette rencontre concernait la mise en place d'un point d'eau. Elle a servi de baromètre pour mesurer le manque de synergie et de dialogue entre les différents groupes d'intérêt du même village pour un même bailleur de fonds. En effet, le représentant du FCIL a appelé les différents groupes d'intérêt à s'unir autour d'un consensus pour définir avec le projet GUCRE leur priorité en matière des points d'eau (puits ou forage) et d'acheminer une nouvelle demande commune pour un éventuel financement. Il ajoutera qu'au jour de cette rencontre, le FCIL ne s'était pas encore prononcé sur une quelconque demande contrairement à ce qui se disait au village (la mise à la disposition du projet GUCRE de près de 45.000.000 fcfa pour l'implantation des forages).

C'est au mois d'octobre 2002 qu'a eu lieu la mise en place d'un forage au profit des Peuhls avec l'accord de l'ensemble de la population de Kora. Il est important de rappeler que pour la réalisation du forage des Peuhls, toute la communauté de Kora a participé à l'ensemble du processus (ramassage des agrégats, cotisations en nature et argent liquide, soutien moral, etc.), ce qui montre jusqu'à quel point le bien fondé des rencontres-causeries et du climat de dialogue qui existe désormais dans ce village.

La situation actuelle

À ce jour nous constatons une nette amélioration dans la cohésion sociale entre les trois ethnies du village :

- L'accès aux différents forages par l'ensemble de la communauté (Peuhls, Yarcé et Mossi),
- Une sensible amélioration de l'hygiène autour des forages
- Une réduction des maladies d'origine hydrique
- Une uniformisation des cotisations sur l'ensemble des forages du village,
- Une refonte de l'ensemble des structures de gestion des forages de Kora, suite au théâtre forum
- Une intégration des femmes dans les structures de gestion de forages (CGPE),
- Une intégration de l'ethnie minoritaire (Peuhl) dans les questions de gestion des ressources en eau, ainsi que d'autres actions de développement du village.

Cette citation du responsable coutumier de Kora qui disait « *Le projet GUCRE nous a démontré que la dimension humaine est la plus grande richesse de l'homme, parce-que c'est la base du développement, sans dialogue on ne peut rien faire* », en date du 28 mars 2003, résume bien l'état d'esprit actuel à Kora.

Les perspectives dans ce village

De façon générale, les perspectives à Kora, comme d'ailleurs dans les autres villages, se traduisent en termes de renforcement de capacités des acteurs locaux, il s'agit de :

- La formation des membres des Comités de Gestion des forages (CGPE)
- La formation des mécaniciens réparateurs de pompes à motricité humaine pour le compte du village,
- Le renforcement des activités de communication, par une formation adéquate des personnes antennes en matière de Communication Participative (hommes et femmes)
- La traduction des outils de communication en langue nationale.

5.2 Le récit du village Silmiougou

Situé à 22 km du barrage de Loumbila et à 38km de la capitale de province du Kadiogo, Silmiougou est un village d'environ 2,500 habitants occupé par deux ethnies qui sont les Mossi en majorité et les Peuhls autochtone (premiers occupants du terroir). Il comprend dix quartiers éloignés l'un de l'autre de manière dispersée. Il est limité à l'Est par le village de Bouilie, à l'Ouest par celui de Righin, au Sud par le village de Kogninga et enfin au Nord par celui de Tanguiga. La population de Silmiougou est laïque, qui est composée de 35% de musulmans, 35% de catholiques, 15% de protestants et 15% d'Animistes. L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités du village.

En matière d'infrastructures hydrauliques, le village dispose seulement de quatre forages dont (un forage privé et un non fonctionnel), un puits moderne à grand diamètre tarissable, et enfin quelques puisards.

Ce village, contrairement aux autres villages dans les autres sous-bassins, percevait déjà le développement comme phénomène qui pouvait améliorer leurs conditions de vie, et possédait une expérience positive en matière de projets de développement.

Cependant, au cours de la réalisation des activités du projet GUCRE dans ce village, et particulièrement lors de cette première phase, la tâche n'a pas été facile entre l'équipe du projet GUCRE et les différents responsables villageois pour l'instauration du dialogue, l'identification des enjeux et sur les causes de ces conflits, et évidemment leurs sources. Il y avait un scénario traditionnel bien monté par les responsables villageois (le chef de village et le RAV).

Les résultats de nos enquêtes nous ont conduit sur une piste qui n'était pas très claire pour amorcer la résolution des conflits identifiés (dont la mise en place des solutions devait suivre durant la deuxième phase du projet).

Nous avons constaté que les assemblées générales se tenaient toujours au même endroit et également avec les mêmes participants dans le même quartier. On notait aussi l'absence des responsables coutumiers (le chef de terre, le chef de village), car de source proche du responsable administratif, celui-ci serait à l'origine de l'arrivée du projet au village.

Le chef de village se sentant diminué se réservait de participer aux différentes rencontres organisées par le projet GUCRE, par contre était disponible pour les rencontres d'ordre politique. Le pouvoir du RAV était tel qu'il se sentait incontournable (représentant de l'administration, lettré) et aussi indésirable par l'entourage du chef de village.

Les femmes n'avaient pas droit à la parole, elles étaient exclues de la gestion des forages malgré qu'elles sont les premières participantes aux différentes réparations des forages.

Situation spécifique à la résolution des conflits liés à l'eau dans ce village

Lors de la deuxième phase, nous nous sommes entendus avec les responsables villageois pour suivre rigoureusement l'ensemble de la démarche participative élaborée dans le cadre du projet GUCRE. Cette nouvelle manière de fonctionner nous a permis de rétablir le dialogue et la confiance entre les différents groupes d'intérêts d'une part et le projet d'autre part.

Dans un premier temps, il s'agissait de renouer le contact avec le chef de village par des visites de courtoisie, dans un second temps en compagnie du RAV pour expliquer les grandes lignes du projet et surtout lever l'équivoque sur le choix du village et des activités programmées. Nous sommes en quelque sorte repartis sur les nouvelles bases de travail et de collaboration.

Cela constituait une occasion pour les membres de l'équipe du projet de demander aux deux leaders de s'approprier du projet, à l'instar des populations du village voisin Goué et que nous pouvions compter sur eux pour la mobilisation et la participation effective des populations dans l'ensemble de la démarche participative.

Pour renforcer le processus, l'équipe du projet est partie renouveler l'implication des nouvelles autorités du département, le préfet du département (**Loumbila**) ayant été affecté et remplacé par un autre.

Cette démarche avait ouvert la porte des deux cotés, et cela a permis d'élaborer une stratégie qui devait nous permettre (la population et les membres de l'équipe de projet) de combler le déficit de communication à la base dans un premier temps.

L'équipe du projet GUCRE avait déclenché le processus en demandant aux leaders de nous proposer des activités et des outils de communication participative lesquels selon eux, pourraient venir à bout de leurs problèmes. Les leaders ont également proposé des thèmes de rencontres-causeries ainsi qu'un aperçu du contenu.

À la suite de ces activités couronnées de succès, le projet et la population ont conjointement préparé le scénario du théâtre forum qui avait été identifié comme activité de communication indispensable. Cela a pris près de deux mois de préparation, y compris le pré-test qui nous a conduit au mois de mars 2002.

Pour la première fois, c'était la production du théâtre forum dans le village voisin, soit Goué. À cette occasion, les responsables villageois de Silmiougou ont été invités par leurs voisins de Goué. Ce fut un grand succès et un bouleversement total à Silmiougou, après la restitution du théâtre au retour dans le village.

En effet, les responsables villageois se sont retrouvés dans le message véhiculé par le théâtre, et par conséquent ont demandé la production de la pièce théâtrale, la formation et l'animation GRAAP sur les techniques de mise en place des structures de gestion des forages.

Il faut noter en terminant qu'à la fin du mois de juin 2002, le village avait bénéficié d'un nouveau forage, financé par le PACS. Il faut souligner qu'avant cette date le projet avait pu honorer ces engagements concernant les différentes formations demandées par la population et même en ce qui concerne l'appui de la mise en place nouveau bureau CGPE de ce forage.

L'évènement majeur de cette étape fut la réalisation d'un forage négatif dans un site qui s'était révélé problématique, lequel ! D'une source du village il paraîtrait que cet état de fait était provoqué par le chef de quartier dont la proposition d'implanter le forage dans son quartier avait été rejetée par l'ensemble de la population. En retour, il avait utilisé de la sorcellerie pour assécher les sources d'eau. Dans ces circonstances, le RAV et le chef de village, auraient entrepris des recherches à près de 150 km de Silmiougou pour découvrir la cause et contre attaquer les auteurs, car l'entreprise chargée de la réalisation menaçait de se retirer.

Après donc les rites et les sacrifices complémentaires, l'eau a jailli le deuxième jour de la reprise des travaux. Depuis cette période le chef de village ne s'était absenté à aucune réunion du village.

En ce qui concerne le volet participation villageoise à la réalisation du forage, cette dernière a en effet ramassé les agrégats, cotiser une mise de fonds de plus de 100.000 fcfa en moins d'un mois et a participé à la construction des superstructures du forage.

Après la réalisation du forage dont la réception provisoire a connu la participation des plus grandes autorités de la province et du département, en occurrence madame le préfet de Loumbila représentant le Haut Commissaire de l'Oubritenga et monsieur le secrétaire général de la province.

Le village de Silmiougou a eu l'admiration de tous les villages voisins.

Dans les deux cas, nous venons de voir comment la prise en compte de toutes les sensibilités est nécessaire dans toute démarche participative. Il est alors très important d'associer l'ensemble du village très tôt dans le processus en ce qui concernent la prise de décision.

Le dernier chapitre de ce rapport synthèse présente les suites à donner au projet GUCRE.

6. Les suites à donner au projet GUCRE

Dans le cadre de la réalisation du projet « *Gestion des usages conflictuels des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé* », le cas des conflits concernant les grands usagers s'était limité à la conception des approches de résolution portant sur des enquêtes terrain et l'analyse préliminaires des résultats. Il s'agissait de l'élaboration de quelques principes généraux portant sur la définition des conflits potentiels ou réels entre les gros usagers présents dans les grands hydrosystèmes, ainsi que les différentes catégories de conflits issus des interactions entre les gros, les moyens et les petits usagers, en plus de l'identification de quelques scénarios de solutions. Plusieurs conflits réels et potentiels identifiées, ainsi que quelques scénarios de solutions continueraient à être approfondis dans le cadre de la mise en œuvre du Programme « *Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)* » de l'actuel Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH).

Dans le cas des petits et moyens usagers en milieu rural, les membres de l'équipe de projet et les parties prenantes concernées, avons créé et mis en œuvre une forme de centre (système) virtuel d'information et de savoir-faire temporaire permettant principalement aux usagers de la base d'atténuer ou mieux d'éliminer les conflits qui se vivaient autour des points d'eau villageois.

Comme les principales solutions implantées portaient sur le changement de mentalités, de comportements, d'habitudes et d'attitudes des populations, la pérennisation de celles-ci peut être difficile. Un des moyens efficaces, susceptibles d'assurer cette pérennisation est l'appropriation de la démarche de résolution des conflits par les populations, pour que ces dernières soient en mesure de la mettre en pratique sans l'intervention des membres de l'équipe de projet.

Pour y parvenir, plusieurs travaux réalisés par l'UNESCO, la Banque Mondiale, le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies (Hartvelt, F. et al., 2003) et nos propres investigations sur le terrain, montrent qu'en général, quatre axes doivent être pris en compte pour réussir ce pari. Il s'agit de : (1) mettre en place des actions spécifiques qui faciliteraient l'appropriation de toutes les étapes de la démarche participative pour une utilisation autonome et efficace par les diverses parties prenantes; (2) mettre en place un mécanisme qui permettrait également l'utilisation efficace de données et informations disponibles par les populations pour solutionner les conflits liés à l'eau; (3) créer une synergie et un arrimage entre les outils d'intervention mis en œuvre par divers intervenants dans la gestion des ressources en eau ou d'autres ressources du terroir; (4) s'assurer de l'impact socioéconomique des actions mises en place dans l'amélioration des conditions de vie de la population.

Nous estimons qu'à ce jour, ces quatre axes d'intervention n'ont été que partiellement pris en compte dans la réalisation du projet GUCRE, d'où la nécessité de mettre en place un mécanisme (sous forme d'un programme) participatif de transfert de savoir-faire et de renforcement des capacités au niveau de la base. Le même principe est également applicable dans le cas des grands usagers au niveau des grands hydrosystèmes.

Compte tenu des enjeux en présence et de la complexité du processus, le transfert de savoir-faire et le renforcement de capacités, pour être utile et efficace, doivent dépasser les conceptions réductrices prônées actuellement dans plusieurs montages conceptuels (formation ou perfectionnement des ressources humaines). Le mécanisme doit être conçu dans la

perspective d'une architecture impliquant les individus, les organisations, les réseaux et être articulé en même temps sur l'acquisition des connaissances (formation, alphabétisation, perfectionnement, etc.), la structuration organisationnelle des systèmes en place, les motivations des parties prenantes, le changement de mentalités et de comportements, l'acquisition et la gestion logistique et financière, etc.

Considérant un cadre plus global comme celui envisagé dans la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) du Burkina Faso, il est simple de constater que nous faisons face à un processus à court, moyen et long termes, avec de nombreux enjeux politiques, économiques, juridiques et sociaux. À court et moyen termes, il faut faire passer les acteurs (intervenants) actuels d'une vision centraliste, sectorielle, technocratique vers une vision décentralisée, participative. À long terme, il faut consolider les acquis de manière progressive, dans la perspective d'une gestion durable de l'ensemble des ressources naturelles, en faisant évoluer le passé vers une structuration plus dynamique, plus souple, plus organique où toutes les parties prenantes seront impliquées à l'ensemble de la démarche.

Selon le programme GIRE du Burkina Faso, *« la gestion intégrée des ressources en eau est un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social en résultant, sans pour autant compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux »*.

En effet, la GIRE est un domaine de l'activité humaine où doit s'intégrer l'action publique et l'action civile en vue de produire les résultats attendus de manière efficace (atteindre l'optimum social) et efficiente (rapidement et à coûts minimaux). Or, c'est aussi un lieu où les conflits entre les parties-prenantes, l'isolement des intervenants, la formation inadéquate des acteurs institutionnels, les carences en information pertinente et en outils de traitement, les diagnostics incomplets et le sous-financement chronique viennent complexifier une tâche déjà difficile, retardant ainsi l'implantation de solutions pérennes aux problèmes.

Dans un tel contexte, la mise en œuvre de la GIRE, si on la veut efficace et efficiente, nécessite une évolution importante dans la manière d'opérer des intervenants, des ressources humaines bien outillées, une implication profonde de la société civile et une appropriation de la démarche par l'ensemble des parties prenantes. Dans un monde idéal, la collaboration entre les acteurs, les intervenants et les parties-prenantes, est seule en mesure de maximiser l'efficacité et l'efficience d'un tel processus de gestion. La collaboration est souvent traitée comme un paramètre intrinsèque aux comportements humains à la recherche de solutions communes, alors que, pourtant, en pratique, bien que souhaitable et réalisable⁸, elle est loin d'être acquise et toujours difficile à développer et à conserver.

Il y a plusieurs causes aux difficultés de collaboration entre les acteurs, certaines sont profondément enracinées dans le comportement des individus et organisations, mais d'autres, plus néfastes en terme d'efficacité et d'efficience, sont à caractère instrumental, c'est-à-dire

⁸ Dans le rapport du programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (L'eau pour les hommes. L'eau pour la vie. ONU et agences associées, Édition UNESCO, 2003), on souligne une étude récente (Wolf, A., S. Yoffe, et M. Giordano, International Waters : Identifying Bassins at Risk. À paraître) montrant que, malgré que les ressources en eau puissent être à l'origine de divergences importantes entre les états ou les régions, que les mesures de coopération sont supérieures aux conflits graves, l'eau apparaissant ainsi davantage comme un vecteur de coopération que comme sources de conflits dévastateurs.

qu'elles prennent naissance dans les attitudes et croyances des intervenants, les insuffisances techniques, les mauvaises communications, les attentes exagérées, etc. Ces causes peuvent être contrôlées par un outillage appropriés et des interventions ciblant le renforcement de capacité en matière de collaboration dans le cadre de la GIRE auprès de la société civile, les citoyens considérés individuellement, les ONG, les petits, moyens et grands usagers de l'eau, les institutions impliquées (ministères, sociétés publiques et privées, universités et centres de recherche), les bailleurs de fonds, les ONG, etc.

On voit très bien que la mise œuvre de la GIRE est très complexe, du fait qu'elle engage des considérations multidimensionnelles.

Dans le contexte sahélien du Burkina Faso, où les aspects multidimensionnels et multiformes en cause deviennent contradictoires et difficilement conciliables dans un contexte d'optimisation des ressources, plusieurs problèmes conjoncturels et structurels rendent encore plus difficile la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. Il s'agit de l'intégration des aspects quantitatifs et qualitatifs des ressources en eau; de l'intégration de la gestion des terres, des forêts et de l'eau à l'échelle du bassin versant; de l'intégration des eaux de surface et des eaux souterraines; de l'intégration trans-sectorielle des différents usages et fonctions de l'eau; du respect de la capacité de charge par rapport à l'ensemble des ressources exploitées; de l'intégration des conditions (hydriques, socioéconomiques, etc.) passées, présentes et futures; du partage des fonctions entre les ministères impliqués dans la gestion des ressources en eau, la société civile et la responsabilisation des acteurs à la base; de l'intégration des différents utilisateurs/bénéficiaires au processus de prise de décision, d'implantation et d'appropriation des actions à mettre en place.

Plusieurs interrogations transcendent cet amalgame des considérations et enjeux environnementaux, techniques, économiques, socioculturels, historiques, juridiques etc.

Se limitant ici à poser le problème de la gestion de mécanismes (ou des arrangements structureaux organisationnels) dans la mise place de la gestion intégrée des ressources en eau touchant les individus, les regroupements des individus, les alliances, les valeurs, les organisations, les réseaux, les connaissances et les outils d'interventions assurant l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre, nous posons la question de recherche suivante : comment, sur le plan conceptuel et méthodologique, peut-on solutionner le problème de la complexité intrinsèque et conjoncturelle du processus de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, nécessitant une gestion systémique de différents systèmes/mécanismes de fonctionnement/d'intervention, de communication, de régulation, d'arbitrage et de prise en charge technico-administrative, économique, juridique et socioculturel et historique ?

Il est alors clair qu'il faut faire face à la capacité des individus ou groupements d'individus organisés ou non, appartenant à plusieurs structures ou groupes sociaux et possédant des rationalités différentes en matière de gestion des ressources naturelles.

Plusieurs travaux de recherche ont tenté d'apporter des éléments de solutions à cette problématique. Les travaux de Imperial, 1999; Reimold, 1998; Griffin, 1999; Grigg, 1999; Kenney, 1999; Lee, 1992; EPA, 1995, soutiennent que deux éléments fondamentaux doivent être pris en compte dans une telle situation : (1) le principe de la prise de décision participative pour la mise en œuvre des solutions qui ont été retenues par les intervenants considérés; (2) le besoin d'une information de qualité basée sur des données scientifiques fiables de manière à supporter la prise de décision en relation avec la ressource. Dans la même articulation, Sasseville et Maranda (2000) précisent que ces deux axes visent en quelque sorte à corriger : la

fragmentation et la duplication des responsabilités ainsi que l'incohérence des politiques publiques entre les différents paliers de juridiction; l'absence ou le peu de coopération entre les différents acteurs sur un même bassin versant; la non prise en compte de l'information générée par l'ensemble des activités et des institutions humaines sur le territoire drainé par le bassin versant comme élément-clé de la gouvernance de l'eau et de la récupération de la diversité des usages de l'eau (Lee, 1992); la complexité des problématiques de l'eau et des écosystèmes, notamment les difficultés d'intégrer des processus séparés répartis sur tout le territoire du bassin ainsi que l'étendue des besoins en information (Brezonick et al., 1999); l'utilisation peu efficace de l'information disponible et des ressources allouées, notamment les limites structurelles des organisations et des individus dans l'acquisition et le traitement de l'information (Naiman, 1992; Lee, 1992; Imperial, 1999).

Plusieurs méthodologies classées dans ce qui est de plus en plus appelées « les approches participatives » proposent également des avenues de solutions pour ce type de problématique, parmi lesquelles, la Communication participative pour le Développement; la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP), la méthode GRAAP, la méthode Développement Décentralisé Communautaire Participatif, etc. (Srinivasan, 1996; Bessette, 2000; Van et al., 2001; World Bank, 1999; 2000).

Malheureusement, dans le contexte africain et burkinabé en particulier, plusieurs aspects de ce formalisme doivent être adaptés et mis en contexte. Par exemple, dans le document cadre de la mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso, il est mentionné, nous citons, « *La GIRE est un mode de gestion qui vise également à promouvoir la solidarité entre les usagers d'un bassin hydrographique donné en les associant au processus d'arbitrage entre les différents besoins compte tenu de la ressource disponible. La concertation, la participation et la responsabilisation de tous les acteurs sont des conditions indispensables pour que les modalités de gestion de l'eau soient définies, mises en œuvre et financées par les acteurs eux-mêmes. Par contre, comme leçons de mi-parcours, la GIRE nous est-elle apparue comme un « puzzle » : il faut non seulement dès la conception s'assurer que toutes les parties du puzzle sont présentes, mais aussi et surtout veiller en permanence à ce que tous les pions du système bougent en cohérence (...). Ce qui signifie de travailler en même temps sur plusieurs fronts avec différents acteurs aux préoccupations diverses ».*

Ces affirmations démontrent jusqu'à quel point l'utilisation des approches participatives dans la gestion de processus impliquant les ressources naturelles doit reposer sur des assises conceptuelle et méthodologique adaptées au contexte historique, socioculturel, économique, juridique du milieu pour escompter obtenir des résultats correspondant à la hauteur, largeur et profondeur des attentes.

Pour y parvenir, il faut faire preuve d'innovation et de remise en question. Selon notre propre expérience sur le terrain, l'utilisation des approches participatives dans plusieurs des articulations connues a besoin des ajustements pour cadrer avec les réalités africaines, en milieu rural, semi-urbain et urbain. Les questions de transfert de savoir-faire ou de renforcement de capacités doivent être prioritaires, d'où le bien fondé de la mise en œuvre d'un programme (système) permanent de transfert de savoir faire et de renforcement de capacités au niveau communautaire base et en amont dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau.

Conclusion

Il est clairement ressorti de cette étude que l'insuffisance ou le manque d'eau, la mauvaise gestion des points d'eau existants, principalement les forages, le manque de communication entre les usagers, ainsi que la non-appropriation des points d'eau existant par les bénéficiaires, constituent les principaux problèmes qui sont à la base des conflits liés à l'eau dans le bassin du Nakanbé, ceci permettant de mieux cibler les solutions à mettre en place. À ces problèmes de base, on pourrait également ajouter la diversité des usagers du point de vue ethnique, religieux, de l'âge, de la classe sociale, sans perdre de vue les jeux de pouvoirs parfois très remarquables au sein de certains groupes ethniques dans les villages étudiés.

L'Approche d'Aide à la Décision Participative de résolution des conflits liés à l'eau développée dans le cadre de notre étude est tout à fait appropriée pour solutionner les différentes situations conflictuelles qui se posent entre les usagers antagonistes au niveau des points d'eau villageois, principalement les forages. Cependant, l'efficacité de sa mise en œuvre dépendrait toujours de la participation et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans la définition des conflits et dans le choix des solutions à implanter. Enfin, concernant cette nouvelle méthodologie, il est essentiel de préciser que même si elle est articulée autour des étapes bien définies, elle ne doit pas être considérée comme linéaire ou rigide, mais plutôt comme une démarche flexible comme le sont généralement la majorité des méthodes participatives.

La stratégie de communication participative utilisée a facilité, à juste titre, la participation effective des parties prenantes à l'ensemble de la démarche. Par exemple, la « *Table Ronde sur les parties prenantes* », a permis de réunir autour d'une même table de discussions et échanges, les parties prenantes communautaires et les parties prenantes « preneurs de décisions ». La validation des conflits d'usages et des solutions proposées au niveau de l'ensemble des parties prenantes durant ladite Table Ronde est un des résultats les plus palpables de cette activité de communication. D'autres outils de communication ont également facilité certaines étapes dans la résolution des conflits liés à l'eau, comme les rencontres-causeries, le théâtre forum et la tenue du Forum Technique et de communication sur les CGPE. Ce dernier a le mérite d'entériner un nouveau modèle de structuration, de mise en place et de fonctionnement des CGPE. Ce modèle constitue également un outil de transfert de savoir-faire et des expériences très efficaces, car il peut être implanté directement dans un village, sans passer par toutes les étapes de l'Approche d'Aide à la Décision Participative de résolution des conflits et obtenir de bons résultats.

Les conflits identifiés au niveau des petits et moyens usagers étant principalement de nature sociale, technique ou liés aux aspects socio-sanitaires, les solutions implantées ont été focalisées sur le changement de mentalités, d'habitudes, de comportements, d'attitudes de la population; l'implantation d'un mécanisme adéquat de gestion des ressources en eau (le CGPE). Selon les résultats de nos travaux, un bon fonctionnement du CGPE contribue à la disparition des principaux problèmes qui sont à la base des conflits.

En milieu rural, dans les villages étudiés particulièrement, nous pourrions considérer que les objectifs du projet ont été atteints, du moins à court terme. Dans la majorité des villages, il y a aujourd'hui de moins en moins des conflits entre les usagers autour des forages, les femmes participent de plus en plus activement à la gestion des ressources en eau du village, en faisant

partie des CGPE, les populations sont de plus en plus sensibilisées sur le paiement de l'eau du forage destiné à l'entretien des forages, ceci constituant une garantie pour disposer d'une eau de qualité pour ainsi éviter les maladies liées à l'eau. En plus ces arguments, les usagers échangent et discutent souvent autour des problèmes d'eau, ce qui a pour effet immédiat l'atténuation ou mieux, la disparition des conflits autour des points d'eau.

Les acquis du projet GUCRE sont aujourd'hui palpables au sein des intervenants du secteur de l'eau au Burkina Faso. Par exemple, la création d'une synergie de travail avec le programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina (GIRE) qui régirait désormais la gestion du secteur de l'eau au Burkina Faso, par la signature d'une entente de collaboration scientifique concernant la participation des membres du projet GUCRE à la réalisation du plan d'action du programme GIRE. Les membres de l'équipe de projet collaborent maintenant activement avec bon nombre des projets, ONG qui interviennent dans le secteur de l'eau au Burkina Faso, comme le PNGT, le CREPA, l'ODE, Eau Vive, etc.

Le projet GUCRE a également permis l'avancement des connaissances scientifiques dans le secteur de l'eau sur la base des travaux réalisés et la formation des étudiants au niveau du DEA et du doctorat.

La mise en place d'un mécanisme de gestion des usages conflictuels des ressources en eau doit être vue comme un processus à court, moyen et long termes. Si à court, nous assumons avoir atteint nos objectifs fixés au début du projet, il serait opportun pour assurer le moyen et long termes de mettre l'emphase sur le transfert de savoir-faire et le renforcement des capacités à la base et en amont, afin de faciliter la pérennisation des actions implantées, l'appropriation et la prise en charge des points d'eau par les populations, ainsi qu'une meilleure gestion de l'ensemble des ressources en eau du bassin.

Le transfert du savoir-faire et des expériences développées dans un petit nombre de villages du bassin du Nakanbé, doit également être réalisé vers un plus grand nombre de villages du bassin du Nakanbé et dans d'autres zones du Burkina Faso, vu l'importance des ressources en eau intervenant dans la majorité des activités socio-économiques du Burkina Faso.

Malgré le succès de l'étude, plusieurs questions demeurent, comme l'évaluation de l'impact des activités de communication sur le changement de comportements, d'habitudes, d'attitudes, de croyances ancestrales. Par exemple, comment solutionner à l'aide des activités de communication le cas de la femme du chef du village qui ne respecte pas les tours de collecte d'eau devant un forage villageois ; comment renforcer la participation des parties prenantes moins en vue comme les femmes, les jeunes filles au processus de prise de décision. Nous soutenons que d'autres activités de communication comme les émissions radio, les chansons qui n'ont pas été utilisées par manque de ressources financières pourront être suggérées à d'autres intervenants.

Un des avantages de la démarche participative est de travailler au renforcement des capacités locales pour les communautés puissent mieux se prendre en charge. Dans le cadre de la réalisation de notre projet cet aspect n'a pas suffisamment été exploité. Nous devons donc poursuivre nos investigations, pour approfondir nos outils d'interventions, afin de savoir lesquels sont les plus appropriés, travailler davantage sur les aspects de transfert de savoir-faire et de renforcement des capacités au niveau local.

Références bibliographiques

- ACDI (1996). Water and sustainable development. Agence Canadienne de Développement International, Québec, Canada.
- Allély, D. Drevet-Dabbous, O, et al. (2002). Eau, genre et développement durable. Ouvrage Collectif, Agence Française de Développement-Banque Mondiale, Collection Études et travaux, France, Mars 2002.
- Anderson, J., Gauthier, M., Thomas, G., Wondolleck, J., (1996). Setting the stage. Presented at the Global e- Conference on Addressing Natural Resource Conflict Through Community Forestry, Jan-Apr. 1996. Forests, Trees and People Programme of the Food and Agriculture Organization of the U.N., Rome, Italy.
- Anonyme (1998). Atelier de planification d'une recherche « *La gestion des usages conflictuels des ressources en eau au Burkina Faso* ». Atelier de travail organisé par le CEDRES et l'Industrielle de l'Environnement, Ouagadougou : 7-9 juillet 1998
- Arrow K.J. (1951). Social Choice and Individual Values. John Wiley and sons, New York.
- Assogba, Y., (1994). Animation, participation et hydraulique villageoise en Afrique : Étude d'un exemple au Togo. Centre Sahel. Dossiers, études et formation, no 31, septembre, Université Laval, Sainte-Foy (Québec), Canada.
- Atelier sur la "Gestion intégrée des bassins fluviaux et lacustes : compte rendu, Cabourg (Normandie), 6-10 novembre 1995.
- Ayling, R., Kelly, K., (1997). Environmental action, gender equity and women's participation. Development and Change, 28, 1-44.
- Banville C., M. Landry, J.M. Martel & C. Boulaire (1993). A stakeholder's Approach to MCDA., Document de travail 93-79, CRAEDO, Faculté des Sciences de l'Administration, Université Laval, 30p.
- Bessette, G. (2000). La communication participative et l'appui au développement communautaire. Publication du Centre des Recherches pour le Développement International (CRDI), Ottawa, Canada.
- Black, P.E. (1996). Watershed management. In : J.J. McDonnell, Ed., Watershed restoration and management : Physical, Chemical and biological considerations, p. 245-251
- Bourdieu, P. (1980). Le sens pratique, Paris, MINUIT
- Bouyssou, D. (1990). "Building Criteria : A Prerequisite for MCDA", dans Reagings in Multiple Criteria Decision Aid. Bana e Costa (Ed), Springer-Verlag, pp.55-80
- Brezonick, P.L., K.W. Easter, L. Hatch, D. Mulla and J. Perry (1999). Management of diffuse pollution in agricultural watershed : lessons from the Minnesota River Basin. Wat. Sc. Tech., 39(12) : 323-330

- Brown, L.D. (1983). *Managing conflict at organizational interfaces*. Addison-Wesley, Reading, M.A, USA.
- Bruhl L. (1941). *Notion de propriété, Que sais-je ?* 135p.
- Butcher, J.B. (1999). *Forecasting future land use for watershed assessment*. *J. Am. Wat. Res. Ass.*, 35(3) : 555-607.
- Cao Tri, H. (1984). *La participation des populations au développement : problématique, conditions de mise en oeuvre et domaine de compétence de l'UNESCO. Participation au développement*. Paris : UNESCO, pp.41-66.
- Conac, F. (1985). *Les enjeux de la participation paysanne dans les politiques de l'eau en Afrique*. Paris : Economica.
- Conférence Ouest-Africaine sur « La gestion intégrée des ressources en eau », Ouagadougou, 3-5 mars 1998.
- Crowley M. (1991). *Le marché politique comme mécanisme de réduction de l'incertitude dans le contrôle de la pollution : le cas de l'assainissement des eaux usées municipales au Québec de 1978 à 1987*. Thèse de doctorat, INRS-Eau, Université du Québec, 299 p.
- Duverger, Maurice (1973). *Sociologie de la Politique*. PUF, Paris, France, P.71.
- Engelman, Robert, and Pamela LeRoy (1993). *Sustaining Water : Population and the Future of Renewable Water Supplies*. Washington, D.C.: Population Action International.
- Environmental Protection Agency (EPA) (1995). *Watershed protection : a statewide approach*. EPA Report 841-R-95-004.
- FAO, 1995. "Approche participative, Communication et gestion des ressources forestières en Afrique Sahélienne : Bilan et perspectives.
- Gass, G.; Biggs, S.; Kelly, A. (1997). *Stakeholders, Science and decision making for peverty-focused rural mechanization research and development*. *World Development*, 25(1) 115-432
- Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina (GIRE, 2001). *État des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion*. Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Secrétariat Général -Direction Générale de l'Hydraulique.
- Golden, B.F. (1998). *Issues in developing and Implementing a successful multiparty watershed management strategy*. In : R.J. Reimold, ed. *Watershed management : Practice, Policies and Coordination*, McGraw-Hill, NY, p.253-308
- Griffin, C.B. (1999). *Watershed councils : An emerging form of public participation in natural resource management*. *J. Am. Wat. Res. Ass.*, 35 (3) : 505-518
- Grigg, N.S. (1999). *Integrated water resources management : Who should lead, who should pay ?* *J. Am. Wat. Res. Ass.*, 35 (3) : 527-534

- Grimble, R.; Aglionby, J. (1995). Stakeholder analysis for natural resource management in developing countries. *Natural Resources Forum*, 19(2), 112-124.
- Imperial, M.T. (1999). Institutional analysis and ecosystem based management : The institutional analysis development framework. *Environmental management*, 24(4) : 449-465.
- Izard M. (1995). « Gens du pouvoir, gens de la terre. Paris, Maison des sciences de l'homme.
- Jodelet, D. (1985). *Les représentations sociales*. Paris, PUF, 424p.
- Keeney R. & H. Raiffa (1976). *Decisions with Multiple Objectives : Preferences and Value Tradeoff*, John Wiley & Sons.
- Keeney, D.S. (1999). Historical and sociopolitical context of the western watershed movement. *J.Am Wat, Re. Ass.*, 35(3) : 493-503
- Keeney, R. (1992). *Value Focused Thinking : A Path to Creative Decision Making*. Harvard University Press, Cambridge, 416 p.
- Kennedy A.J. & W.A. Ross (1992). "An Approach to integrate Impact Scoping with Environmental Impact Assessment", *Environmental Management*, vol.16, no. 4, pp. 475-484.
- Kibi, N., Sanon K. et al. (2000). *Gestion des usages conflictuels des ressources en eau dans le bassin du Nakanbé au Burkina Faso, Rapport Final présenté au Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI)-Ottawa, Document de recherche.*
- Kissinger H. (1969). "The Vietnam Negotiation", *Foreign Affairs*, 47, pp. 211-234
- Krairapanond, N. and A. Atkinson (1998). *Watershed management in Thailand : concepts, problems and implementation. Regulated Rivers : Research and Management*, 14 : 485-498
- Manimart M. Rochette et Walraevens, P. (1991). *Enquêtes socio-économiques sur l'eau et l'assainissement en milieu rural et urbain au Mali. Direction nationale de l'Hydraulique et de l'énergie, PNUD.*
- McKinney, M.J. (1990). *State Water Planning : A Forum for Proactively Resolving Water Policy Disputes. Water Resources Bulletin*, vol. 26, no. 2, pp. 323-331.
- McKinney, M.J. (1990). *State Water Planning : A Forum for Proactively Resolving Water Policy Disputes. Water Resources Bulletin*, vol. 26, no. 2, pp. 323-331.
- McNitt, J. and R. Kepford (1999). Developing a new regulatory paradigm to address the impacts of diffuse pollution attributable to agriculture. *Wat, Sc. Tech.*, 39(12) : 299-305.
- Montgomery, D.R., G.E. Grant and K. Sullivan (1995). *Watershed analysis as framework for implementing ecosystem management. Water Resources Bulletin*, 31(3) : 369-386.
- Moscovici S. (1984). *Psychologie sociale PUF Fondamental*,

- Naiman, R.J. (1992). New perspectives for watershed management : Balancing long-term sustainability with cumulative environmental change. In : R.J. Naiman, Ed. Watershed management : Balancing sustainability and environmental change, Springer-Verlag, N.Y., p. 3-11.
- Olivier De Sardan, J.P. (1996). La gestion de l'eau au Niger et en Guinée,
- Olivier De Sardan, J.P. (1996). D'un Savoir à l'Autre : les agents de développement comme médiateurs. Focal Coop Groupe de Recherche.
- Olivier de Sardan, J.P. et Daillo, Y. Elhadji Dagabu A., 2000. La gestion des points d'eau dans le secteur de l'hydraulique villageoise au Niger et en Guinée, Rapport pour l'Agence Française de Développement.
- Ouedraogo J.B. (1997). Violences et communautés en Afrique Noire. L'Harmattan, 240p.
- Pelley, J. (1997). Watershed management approach gains with states. Environmental Science & Technology, 31(7) : 322A-323A.
- Peterson, M.M. (1999). A natural approach to watershed planning, restoration and management, Wat, Sc. Tech., 39(12) : 347-352.
- Reimold, R.J. (1998). Watershed – An introduction. In : R.J. Reimold, (ED.), Watershed management : Practice, policies and coordination. McGraw-Hill, NY., p. 35-53.
- Rousseau, A. Et Martel, J.M. (1996). La décision participative : une démarche pour gérer efficacement les conflits environnementaux. Document de travail 96-24, direction de la recherche, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval, Sainte-Foy, Québec, Canada.
- Roy, B., (1985). Méthodologie multicritère d'aide à la décision : Méthodes et cas, Economica, Paris, 695p.
- Simos, J. (1990). Évaluer l'impact sur l'environnement, une approche originale par l'analyse multicritère et la négociation, Presses polytechniques et universitaires romandes, Bienne, 261 p.
- Srinivasan, L. (1990). Tools for Community Participation. A Manuel for Training Trainers in participatory Techniques. PROWWESS(UNPD-World Bank-Water Sanitation Program).
- Van Wijk-Sijbesma, C. (1989). L'eau à quel prix ? La participation communautaire et la prise en charge des coûts d'entretien par les usagers (avec un accent particulier sur les petits réseaux d'eau potable). La Haye : CIR.
- White, A. (1987). Principes directeurs pour la planification de la participation communautaire aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Genève : OMS.
- World Bank (1996). The World Bank Participation Source Book. Washington, D.C.
- World Bank (2000). Africa Region Source Book for Community Driven Development, The World Bank Participation Source Book. Washington, D.C.
- Zartman I.W. (1977). The Negotiation Process, Sage Pub. Co.

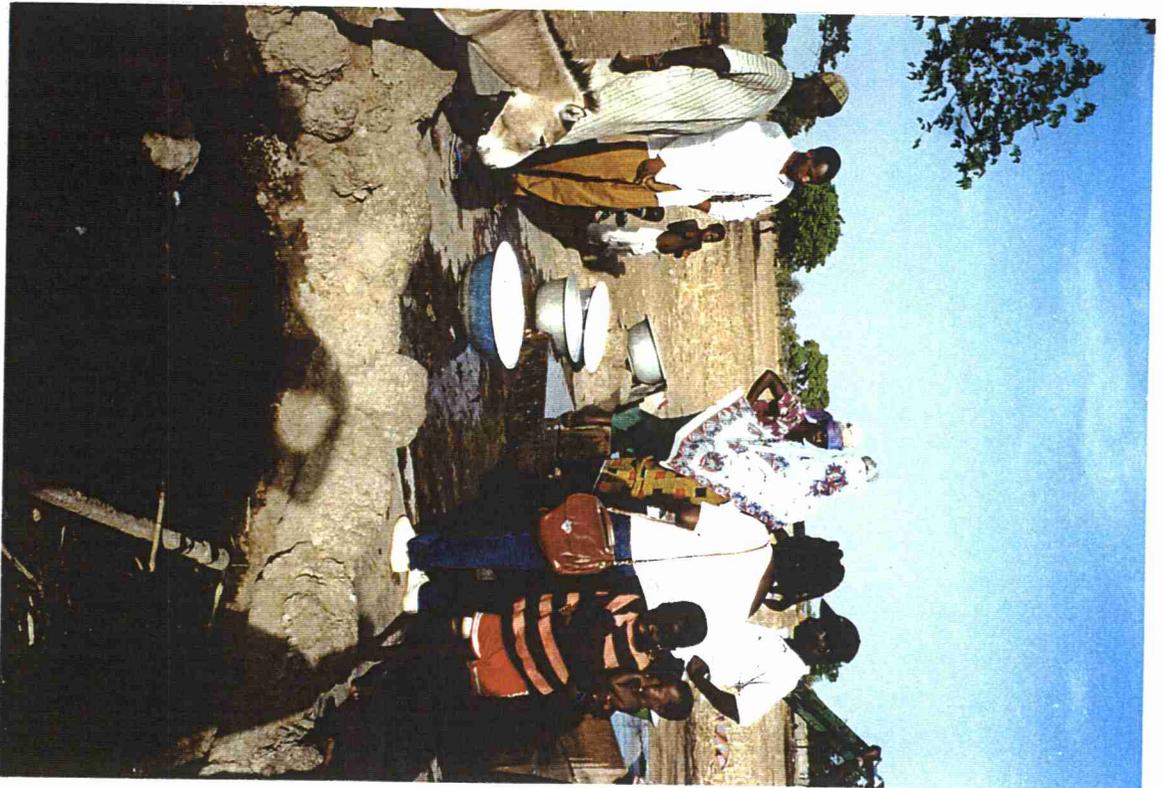
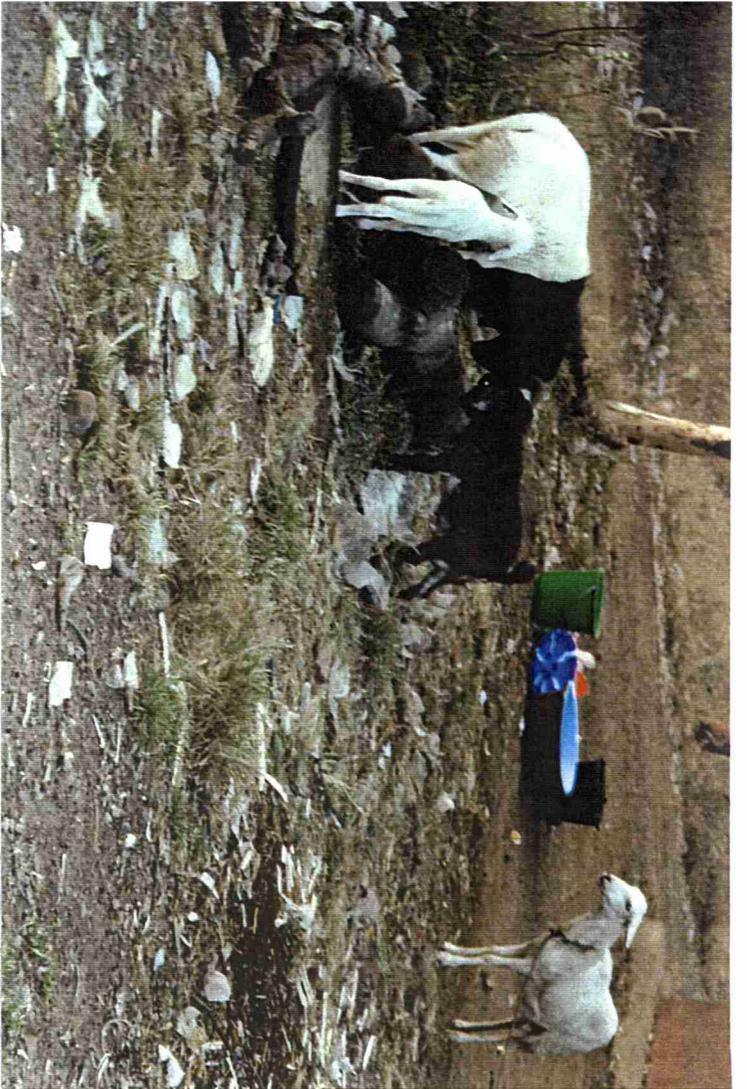
ANNEXE

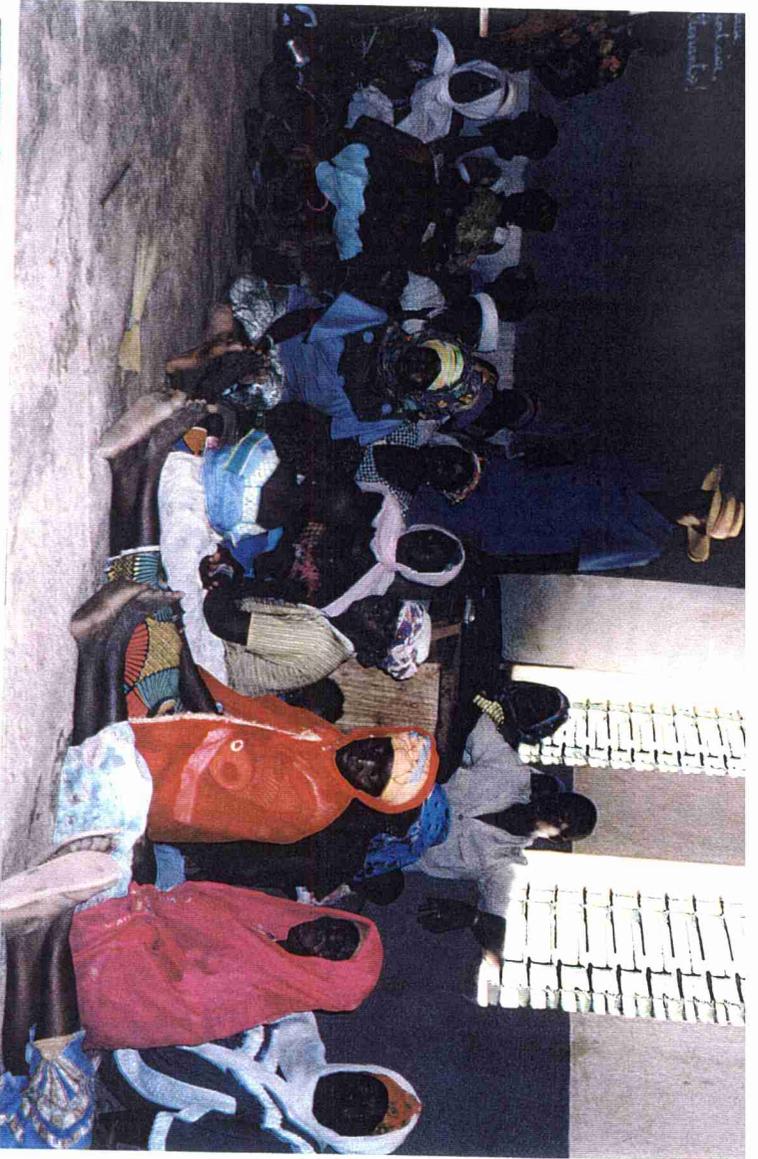
Annexe 1 : Sources de Conflits-Conflits identifiés et Solutions proposées par les parties prenantes

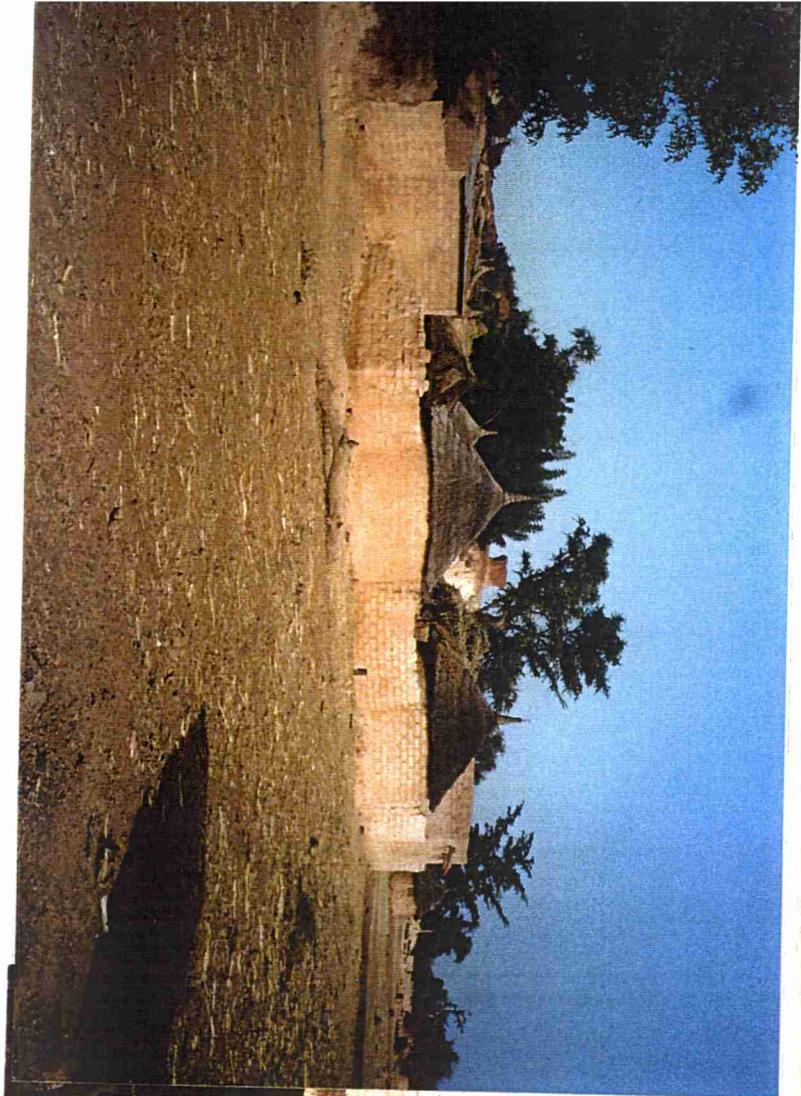
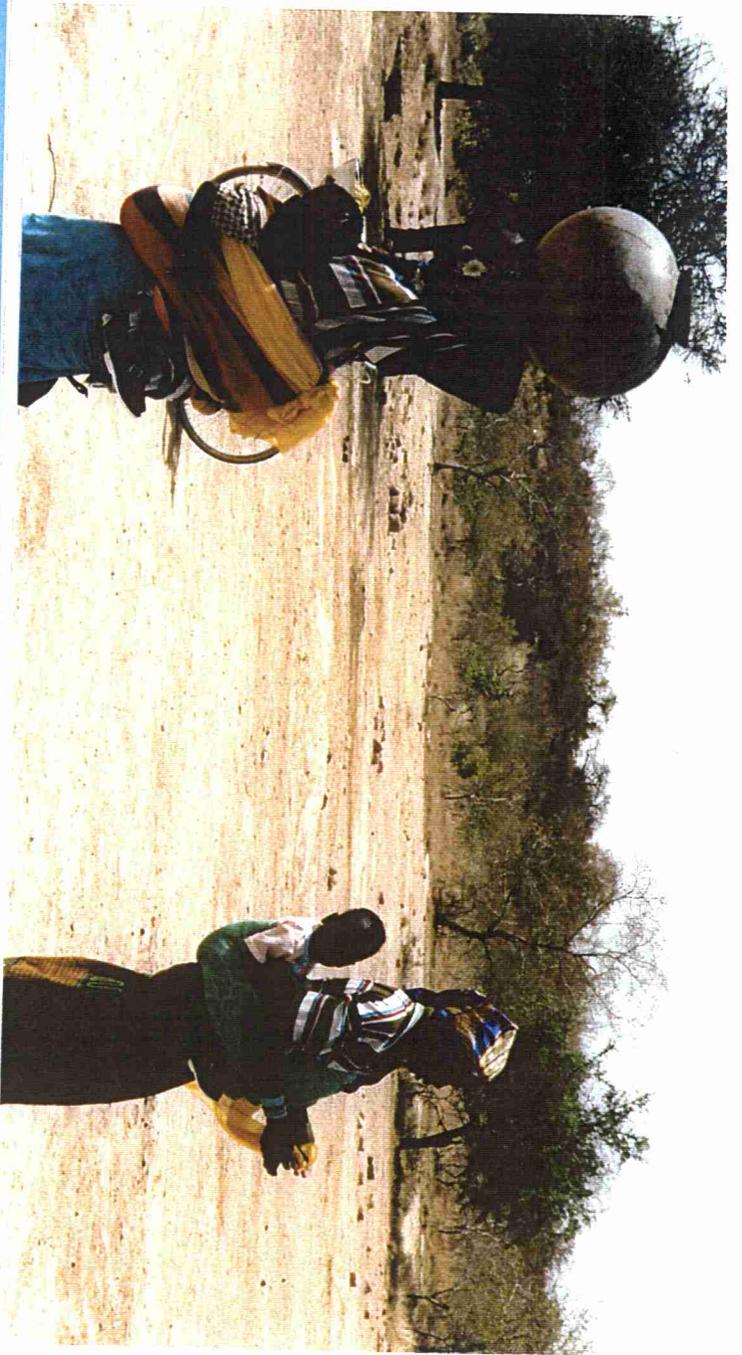
Sources de conflits liés à l'eau	Les conflits identifiés	Parties prenantes impliquées	Solutions proposées	Villages
<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de tour de collecte d'eau Insuffisance des points d'eau Problèmes sociaux et politiques (liés à l'ethnie, la religion, appartenance politique) Croyances ancestrales (présence de marmites noires sur un forage) Non-respect d'horaire établi Prélèvement abusif d'eau par les populations venues d'ailleurs Statut d'étranger dans un village Manque de communication 	<p>Querelles et disputes fréquentes autour des points d'eau villageois (forages, puits modernes)</p>	<p>Entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les femmes entre-elles Les femmes et les jeunes filles Les femmes, les jeunes filles et les garçons Les femmes, les jeunes filles, les garçons et les éleveurs Les usagers autochtones et les étrangers Les autres usagers et les commerçantes (restaurantes, doctières, meunières) 	<ul style="list-style-type: none"> Actions de sensibilisation et de vulgarisation sur divers thèmes liés à la source de conflits Instaurer un horaire de prise (collecte) d'eau Réalisation de nouveaux forages Réhabilitation de forages non-fonctionnels Restructuration des CGPE 	<p>Goué, Silmoungou, Kora, Loaga, Gogninga et Bagré</p>
<ul style="list-style-type: none"> Absence des points d'eau pastoraux Manque d'abreuvoirs pour le bétail 	<p>Désaccord sur la présence des animaux autour du forage</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les éleveurs et les autres usagers villageois 	<ul style="list-style-type: none"> Implantation des points d'eau pastoraux Aménagements d'abreuvoirs 	<p>Silmoungou, Gogninga</p>

Annexe 1 : Suite

<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du site par le chef du village ou du délégué • Non-implication de la population au choix du site 	Mésentente sur la localisation d'un forage	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités villageoises et la population • La population, le ministère et les autorités villageoise • Le donateur (Ministère, ONG, projet) et la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation et de vulgarisation portant sur les sources des conflits 	Goué, Silmoungou, Kora, Loaga, Gogninga et Bagré
<ul style="list-style-type: none"> • Choix anti-démocratique des membres de CGPE • Non-transparence dans la gestion de fonds • Eloignement du forage • Manque de CGPE 	Refus de cotiser pour l'entretien du forage	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres du CGPE et le reste de la population • Le trésorier non-élu et les autres usagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Restructuration des CGPE • Installation de CGPE • Actions de sensibilisation sur le bien fondé de la cotisation 	Goué, Silmoungou, Kora, Loaga, Gogninga et Bagré
<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise hygiène autour de points d'eau • Accessibilité difficile à une source d'eau potable • Consommation d'une eau souillée • Manque d'information sur la prévalence des maladies liées à l'eau 	Désaccord sur la prévalence des maladies liées à l'eau dans le village	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres de CGPE et la population • Les autres usagers et les éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation et de vulgarisation sur l'hygiène du milieu et les maladies liées à l'eau • Aménagement des abreuvoirs • Construction de superstructures 	Goué, Silmoungou, Kora, Loaga, Gogninga et Bagré
<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des points d'eau • Rapport hommes et femmes dans la gestion de l'eau 	Refus en mariage par manque d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes garçons, les jeunes filles 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation et de vulgarisation portant sur les sources des conflits et sur le rôle des femmes dans la gestion de l'eau 	Silmoungou







LES CONFLITS LIÉS À L'EAU DANS LE BASSIN DU NAKANBÉ!!! LA COMMUNICATION PARTICIPATIVE PEUT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE.



PROJET CEDRES-L'INDUSTRIELLE DE L'ENVIRONNEMENT
Université de Ouagadougou
03 b.p. 7164, Ouagadougou 03
Burkina Faso

CEDRES

Centre d'études, de documentation et
de recherches en économie sociale



L'INDUSTRIELLE DE L'ENVIRONNEMENT
ORGANISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE L'ENVIRONNEMENT

IDRC  **CRDI**

International Development
Research Centre

Centre de recherches pour le
développement international